

IICA



RAPPORT DE LA DIXIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

San José, Costa Rica

27-29 août 1990

QU'EST-CE QUE L'IICA?

L'Institut interaméricain de coopération pour l'Agriculture (IICA) est un organisme du système interaméricain spécialisé en agriculture. Ses origines remontent à 1942 lorsque le Conseil de direction de l'Union panaméricaine a approuvé la création de l'Institut interaméricain des sciences agricoles.

L'IICA, à l'origine une institution de recherche agronomique et d'enseignement de deuxième cycle pour les tropiques, se transforma progressivement en organisme de coopération technique et de renforcement institutionnel dans le domaine agro-pastoral. Cette évolution fut reconnue officiellement par la ratification, en 1980, d'une nouvelle convention, stipulant que l'IICA aurait comme objectifs de stimuler, d'encourager et d'appuyer les liens de coopération entre ses 32 États membres en vue du développement agricole et du bien-être rural.

Doté d'un mandat ample et flexible ainsi que d'une structure permettant la participation directe des États membres au Conseil interaméricain de l'agriculture et à son Comité exécutif, l'Institut possède des Représentations dans tous les pays membres afin de répondre à leurs besoins en coopération technique.

Les contributions des États membres et les rapports que l'IICA entretient avec 12 pays observateurs, ainsi qu'avec de nombreux organismes internationaux, lui permettent de canaliser ressources humaines et financières vers le développement agricole de l'hémisphère.

Le plan à moyen terme 1987-1993, document normatif qui spécifie les priorités de l'Institut, met l'accent sur des actions visant à la réactivation du secteur agro-pastoral comme élément central de la croissance économique. Dans cette optique, l'Institut accorde une importance particulière au soutien et à l'encouragement d'actions destinées à moderniser la technologie agricole et à renforcer les processus d'intégration régionale et sous-régionale.

Pour réaliser ces objectifs, l'IICA concentre ses activités dans cinq programmes qui sont: analyse et planification de la politique agraire, développement et transfert de technologie, organisation et administration du développement rural, commercialisation et agro-industrie, santé en agriculture.

Les pays membres de l'IICA sont: Antigua-et-Barbuda, Argentine, Barbade, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Dominique, El Salvador, Équateur, États-Unis, Grenade, Guatemala, Guyana, Haiti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République Dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Vénézuéla.

Les pays observateurs permanents sont: Autriche, Belgique, Espagne, France, Israël, Italie, Japon, Pays-Bas, Portugal, République Fédérale Allemande, République Arabe d'Égypte, République de Corée.

IICA



27 NOV 2007

(157 3 019320)

RAPPORT DE LA DIXIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

San José, Costa Rica

27-29 août 1990

•

00001429

CONTENU



CONTENU

	Page
RAPPORT DE LA DIXIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF	
Séance préparatoire.....	1
Séance inaugurale.....	2
Première séance plénière.....	5
Deuxième séance plénière.....	11
Troisième séance plénière.....	25
Quatrième séance plénière.....	36
Séance de clôture.....	46
 RÉSOLUTIONS DU COMITE EXÉCUTIF	
Résolution No. 134	Rapport annuel 1989..... 51
Résolution No. 135	États financiers de l'Institut..... 53
Résolution No. 136	Suite donnée aux résolu- tions de la neuvième ré- union ordinaire du Comi- té exécutif..... 55
Résolution No. 137	Suite donnée aux résolu- tions de la cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture..... 56

Résolution No. 138	Plan d'action commune pour la revitalisation de l'agriculture en Amérique Latine et aux Antilles (PLANALC).....	57
Résolution No. 139	Proposition de rajustements au Plan à moyen terme 1987-1991.....	59
Résolution No. 140	Évaluation du Plan à moyen terme 1987-1993 et évaluation de la proposition correspondant à la période 1994-1997.....	61
Résolution No. 141	Thème de la Xe Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture.....	64
Résolution No. 142	Rapport du Directeur général sur les programmes de l'IICA.....	66
Résolution No. 143	Obtention de ressources extérieures.....	67
Résolution No. 144	Rémunération du Directeur général et du personnel professionnel international.....	69
Résolution No. 145	Date et siège de la onzième réunion ordinaire du Comité exécutif.....	73

SIGNATURE DU RAPPORT FINAL DE LA DIXIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF.....	77
--	----

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS DE LA NEUVIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF.....	81
ORDRE DU JOUR.....	85
LISTE DES PARTICIPANTS.....	89
FONCTIONNAIRES DE LA RÉUNION.....	115
LISTE DES DOCUMENTS.....	123

ANNEXES

Discours de M. Juan Rafael Lizano, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica, prononcé à la séance inaugurale.....	129
Discours de M. Martín E. Piñeiro, Directeur général de l'IICA, prononcé à la séance inaugurale.....	133
Discours de M. Maynard Joseph, ministre de l'Agriculture de la Dominique, prononcé à la séance de clôture.....	137
Discours de M. Martín E. Piñeiro, Directeur général de l'IICA, prononcé à la séance de clôture.....	140
Discours de M. Ezequiel Rodríguez, ministre du Développement agricole du Panama, pronon- cé à la séance de clôture.....	144

**RAPPORT DE LA DIXIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU
COMITÉ EXÉCUTIF**

IICA/CE/ACTA 10(X-0-90)
27 août 1990

**RAPPORT DE LA DIXIÈME RÉUNION ORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE
COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE**

La dixième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) se tient conformément au Règlement intérieur du Comité exécutif et à la résolution no. 133 dudit organe.

Le Comité exécutif se compose des pays suivants : Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Dominique, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Pérou et Trinité-et-Tobago.

SÉANCE PRÉPARATOIRE

- 0.1 La séance préparatoire de la dixième réunion ordinaire du Comité exécutif est ouverte à 9 h 15, le 27 août 1990, dans la salle "États-Unis" du siège de l'IICA. Elle est présidée par le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica, M. Juan Rafael Lizano, représentant du pays qui a présidé la neuvième réunion ordinaire.
- 0.2 Au cours de cette séance sont adoptées les accords sur les questions suivantes, qui seront ensuite soumises à l'approbation du Comité exécutif lors de la séance inaugurale :

- Élection du président et du rapporteur ;
- Ordre du jour ;
- Composition des commissions de vérification des pouvoirs et de rédaction ;
- Composition des commissions de travail et questions à traiter ;
- Dernier délai de présentation des propositions ;
- Durée approximative de la réunion ;
- Questions diverses.

0.3 La séance est levée à 9 h 50.

SÉANCE INAUGURALE

0.4 La séance inaugurale de la dixième réunion ordinaire du Comité exécutif est ouverte à 9 h 55 dans la salle "États-Unis" du siège de l'IICA, le lundi 27 août 1990, sous la présidence de M. Juan Rafael Lizano.

0.5 M. Lizano souhaite la bienvenue aux participants. Il signale que la vieille notion de l'agriculture, celle d'un secteur primaire fournisseur de produits de base, a fait place à celle d'un secteur élargi, dans le cadre de l'intégration. Cette notion d'agriculture élargie se matérialise dans les relations intersectorielles entre l'agriculture, l'industrie et l'agro-alimentaire, ainsi que dans le renforcement des liens entre les travaux macro-économiques et agricoles. M. Lizano souligne que la coopération technique et financière internationale constitue un élément fondamental de la consolidation nationale et régionale du secteur agricole.

0.6 Le Directeur général de l'IICA prend ensuite la parole pour souhaiter d'abord la bienvenue à un nouveau pays membre, Saint-Kitts-et-Nevis. Il précise que la réunion portera évidemment sur le fonctionnement de l'Institut au cours de la dernière année et que l'ordre du jour comprend aussi le rajustement du Plan à moyen terme, les rapports sur les programmes I et V et l'ordre du jour de la dixième Conférence inter-américaine des ministres de l'Agriculture, qui se tiendra avec la réunion du Conseil à Madrid, en Espagne, en 1991.

0.7 Ensuite, conformément à l'article 48 du Règlement intérieur du Comité exécutif, le plénum procède à l'approbation des délibérations prises à la séance préparatoire.

0.7.1 Élection du président et du rapporteur de la réunion

Le Comité approuve par acclamation l'élection de M. Ezequiel Rodríguez, ministre du Développement agricole du Panama, comme président de la réunion. Le représentant du Panama prend place au bureau et propose, pour la charge de rapporteur, la représentante du Mexique, Mme Evangelina Beltrán, ce qui est adopté par acclamation. Le bureau est donc constitué comme suit :

Président :	Ezequiel Rodríguez, Panama
Rapporteur :	Evangelina Beltrán, Mexique
Secrétaire d'office :	Martín E. Piñeiro

0.7.2 Ordre du jour de la réunion

Le Comité adopte l'ordre du jour présenté par le Directeur général.

0.7.3 Composition de la commission de vérification des pouvoirs

Les délégations du Canada, du Costa Rica, du Mexique et de la Trinité-et-Tobago constitueront la commission de vérification des pouvoirs.

0.7.4 Composition de la commission de rédaction

Les délégations du Pérou, du Brésil, de la Dominique et du Canada constitueront la commission de rédaction.

0.7.5 Commissions de travail

La commission spéciale créée pour analyser le rapport de Peat Marwick sur la rémunération du Directeur général et du personnel professionnel international est constituée des délégations du Canada, du Nicaragua, de la Trinité-et-Tobago, du Pérou et du Chili.

0.7.6 Dernier délai de présentation des propositions

Le Comité fixe au mardi 28 août 1990 à 10 h le dernier délai de présentation des propositions, avec la réserve que ce délai ne s'applique pas aux projets de résolution émanant des délibérations des commissions de travail.

0.7.7 Durée de la réunion

Le plénum décide de clore la réunion le mercredi 29 août à 18 h 00.

0.8 La séance est levée à 10 h 20.

PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE

1. La première séance plénière est ouverte le 27 août 1990, à 11 h 30, dans la salle "États-Unis" du siège de l'IICA, sous la présidence de M. Ezequiel Rodríguez.

1.1 Rapport annuel 1989 (IICA/CE/Doc.197(90))

1.1.1 Le Directeur général précise qu'il présentera les points saillants du rapport, à savoir : consolidation du PLANALC, les changements apportés aux procédures administratives et la mise en marche elle-même du PLANALC. Il signale que la préparation du rapport a permis de définir une vision commune du secteur agricole latino-américain ; par ailleurs, le rapport établit un mandat particulier pour les cinq programmes de l'IICA et il définit des projets à l'échelle de l'hémisphère ainsi que les moyens de les mettre en oeuvre.

1.1.2 Afin de donner une idée des projets ainsi définis, il mentionne le projet Stratégies de développement agricole et rural, auquel coopère l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Ce projet met l'accent sur la détermination des facteurs qui influent le plus sur la modernisation de l'agriculture et sur la recherche d'une articulation adéquate avec les politiques macro-économiques et sectorielles dans le cadre du Programme I. Le Programme d'action commune pour l'utilisation et le développement des biotechnologies agricoles constitue un autre projet central. Ce dernier vise l'établissement d'un cadre conceptuel et

de stratégies dans le domaine des biotechnologies en Amérique latine et aux Antilles. Le Directeur général mentionne également les autres projets suivants : le PROCITROPICOS, qui porte sur la conservation des ressources naturelles, et le Projet de participation de la femme en milieu rural, qui bénéficie de l'appui de l'UNICEF et de l'UNIFEM.

- 1.1.3 Au niveau régional, le Directeur général signale que l'on a défini des projets visant l'harmonisation des politiques ainsi que la prophylaxie agropastorale comme condition préalable à la levée de barrières non douanières au commerce sous-régional en vue d'une intégration effective. Il mentionne également le Fonds andin de développement rural, axé sur la mobilisation de ressources financières en vue de la mise en oeuvre de projets de développement rural dans la région andine.
- 1.1.4 Par ailleurs, le Directeur général dit que la vision stratégique du Plan a servi de cadre pour la définition de projets à l'échelle nationale. L'accent a également été mis sur les diagnostics et les profils sectoriels ainsi que sur le lien entre les tâches de coopération technique, d'une part, et les programmes de rajustement sectoriel et les projets d'investissement financés par la BID, la Banque mondiale et d'autres organismes de financement, d'autre part.
- 1.1.5 Du point de vue de la gestion institutionnelle, le Directeur général signale que l'on a procédé à des rajustements de la structure interne. Il mentionne en particulier l'ancien CEPI (Centre

de projets d'investissement) qui, maintenant, est également responsable des diagnostics sectoriels et de la préparation du Programme de rajustement sectoriel agricole. Ce changement se reflète dans le nouveau nom du Centre, qui est devenu le "Centre de programmes et de projets d'investissement" (CEPPI). Un autre rajustement de la structure interne a consisté à renforcer le Centre interaméricain de documentation et d'information agricoles (CIDIA) qui centralise tout ce qui concerne la documentation et la diffusion de l'information pour l'Institut. L'accent est également mis sur l'articulation entre les projets nationaux et les projets internationaux ainsi que sur une plus grande participation des directions de programmes à la préparation de projets nationaux de manière à garantir une plus grande qualité technique.

1.1.6 Le Directeur général souligne l'importance du système d'évaluation des activités de l'IICA, maintenant en oeuvre et consolidé. Il mentionne l'évaluation de l'action des bureaux de l'IICA au Venezuela et au Paraguay, ainsi que le Programme V, précisant que l'on évalue actuellement l'action des bureaux de l'IICA dans les Antilles orientales. En ce qui concerne les ressources humaines, il signale que la politique de réduction progressive du personnel professionnel international au bénéfice du personnel professionnel local est toujours mise en oeuvre. Il ajoute que le système d'évaluation du personnel a été rajusté et qu'un nouveau système de sélection du personnel a été institué.

1.1.7 En ce qui concerne les relations entre les institutions, le Directeur général indique qu'elles se sont renforcées. Quant à la BID,

il y a eu des progrès sur le plan de la coopération technique, de l'élaboration de programmes de rajustement sectoriels et des projets d'investissement. L'Institut a engagé des entretiens avec la Banque mondiale pour définir des pays et des programmes de mise en oeuvre de projets d'investissement. Parmi les autres organismes avec lesquels il a renforcé les activités de coopération technique figurent la Société andine de développement, la CBI, le FIDA et la BCIE. Pour ce qui est des organismes oeuvrant à l'intégration régionale, le Directeur général fait savoir que l'Institut s'est efforcé d'assurer une liaison avec des organismes comme le SELA, l'ALADI, le Conseil du Pacte andin, la CARICOM et le SIECA, avec lesquels il mène diverses activités prévues au PLANALC. Le CARDI, la FAO et la CEPALC sont d'autres organismes internationaux mentionnés par le Directeur général au cours de son exposé.

- 1.1.8 Dans la suite de son exposé, le Directeur général fait observer que par suite des processus de changement dont on s'est doté au niveau régional et international, les pays ont demandé l'appui de l'IICA -- appui à donner dans de très courts délais -- dans trois domaines particuliers : le commerce international, l'harmonisation des politiques et les barrières non douanières au commerce international. Le Directeur général ajoute qu'étant donné que l'ouverture économique se réalise à pas de géant, le secteur agricole doit trouver les moyens de profiter des nouvelles possibilités de commerce. Il se produit en même temps un rajustement interne des structures dont les coûts sociaux sont élevés. Cette situation impose des réponses précises prévues dans le PLANALC.

- 1.1.9 Pour conclure son exposé, le Directeur général mentionne deux autres questions importantes à l'ordre du jour international de la décennie : les ressources naturelles et le milieu ambiant, ainsi que la formation des ressources humaines.
- 1.1.10 Le représentant du Canada signale que le Rapport annuel reflète les lignes d'action proposées dans le Plan à moyen terme. À propos du PLANALC, le représentant propose que le Comité exécutif étudie le suivi de ce plan et qu'il demande au Directeur général de communiquer au Conseil les résultats de ce suivi. Le représentant demande comment la réduction de la passation de contrats par le secteur public de plusieurs des États membres influera sur l'orientation et sur les mécanismes de mise en marche des programmes de l'IICA. Le représentant traite ensuite du cadre du Rapport annuel, où figure l'appui donné à l'Argentine et au Brésil et où l'apport de fonds de l'IICA n'est pas clair. Il demande alors si, dans les cas de projets exécutés avec de multiples agences, l'IICA administre les fonds.
- 1.1.11 Le représentant observateur des États-Unis d'Amérique exprime sa satisfaction de voir la qualité du rapport annuel s'améliorer. Il demande qu'on précise les pays d'origine des nouveaux fonctionnaires de l'IICA qui y sont mentionnés.
- 1.1.12 Le représentant de la Jamaïque se dit satisfait du contenu du Rapport annuel et demande de remplacer la mention de l'ouragan Hugo par une mention de l'ouragan Gilbert à la page 101 de ce rapport.

- 1.1.13 Le représentant observateur de la République dominicaine manifeste son plaisir de voir l'insertion de questions liées au secteur forestier et aux ressources naturelles dans les plans de travail de l'IICA. Il se dit, en outre, satisfait de la réduction du personnel professionnel international, car il y voit une forme d'épargne visant à permettre à l'Institut d'affecter les ressources libérées à d'autres secteurs d'intérêt.
- 1.1.14 Le représentant observateur d'Haïti demande au Directeur général de préciser les raisons pour lesquelles on accorde un traitement distinct à son pays en plaçant ce dernier sous la surveillance du Sous-directeur général adjoint chargé des opérations. Le Directeur général indique que ce traitement particulier n'est attribuable qu'à des questions pratiques de fonctionnement. M. Piñeiro explique que le reste des pays se sont groupés d'après les structures régionales existantes et qu'on a constaté que l'établissement de rapports avec les organismes sous-régionaux accroissait les possibilités de dialogue. Comme Haïti n'appartient à aucune structure régionale particulière, l'Institut a décidé de lui accorder le traitement précité pour mieux obliger ce pays et pour plus d'efficacité.
- 1.1.15 L'observateur du CATIE indique que l'institution qu'il représente effectue des travaux sur certaines questions abordées par le Directeur général, dont celles qui se rapportent au milieu ambiant, aux ressources naturelles et à la biotechnologie.
- 1.1.16 L'observateur de la BID indique que dans ses rapports avec cette dernière l'IICA est devenu le bras technique de la Banque. L'observateur

mentionne en particulier le CEPPI et se dit satisfait du travail accompli par ce centre pour satisfaire à la demande des pays.

- 1.1.17 L'observatrice du CIM indique que le rapport présenté par le Directeur général passe le CIM sous silence, mais que les aspects essentiels de la participation de la femme s'y trouvent. Elle ajoute que ce dernier désire reprendre le dialogue avec l'IICA pour exécuter des projets qui profitent à la femme.
- 1.1.18 L'observateur du CARDI remercie l'IICA pour l'appui technique et l'aide financière que l'Institut a apportés au budget de base de l'institution antillaise et demande que ses remerciements figurent au compte rendu. Il précise que les projets que le CARDI réalise avec l'IICA visent à combler le fossé entre les Antilles et l'Amérique latine.
- 1.1.19 Comme il n'y a plus de commentaires, le projet de résolution portant sur l'adoption du rapport annuel 1989 est soumis à l'étude.

L'observateur du CARDI présente un amendement visant à remplacer "Vu" par "Analysé" à la deuxième ligne du projet de résolution. Le projet de résolution no. 1 intitulé "Rapport annuel 1989", ainsi modifié, est adopté.

- 1.2 La séance est levée à 12 h 10.

DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

- 2.1 Rapport des commissaires aux comptes (IICA/CE/Doc.198(90))
- 2.1.1 La deuxième séance plénière, présidée par le représentant du Pérou, débute à 14 h 30

le 27 août 1990. Le Président invite le Directeur général, M. Martín E. Piñero, à présenter le rapport des commissaires aux comptes. Le Directeur général donne alors la parole à M. Gordon Mair, directeur financier.

2.1.2 Le Directeur financier mentionne que les états financiers de l'Institut sont le fruit d'un programme énergique continu visant à fournir des renseignements de plus en plus clairs et concis sur la situation financière de l'IICA et ses activités financières de l'année écoulée, ainsi qu'à permettre la comparaison avec l'année précédente. Le Directeur fait remarquer que depuis 1988 les états financiers de l'IICA sont consolidés pour que la situation financière globale de ce dernier, y compris son activité au chapitre des quotes-parts et des fonds de dépôts, soit plus claire et plus compréhensible. Il souligne que les commissaires aux comptes ont déclaré que l'IICA s'était pleinement conformé aux pratiques comptables généralement admises et que ses états financiers consolidés reflètent fidèlement la situation financière de l'Institut au 31 décembre 1989. Les organes dirigeants et les tierces parties peuvent donc être tout à fait sûrs de l'intégrité des données financières contenues dans ces documents.

2.1.3 Le Directeur financier explique que les états financiers consolidés de l'IICA comprennent le bilan, l'état des recettes et dépenses, l'état des variations des soldes des fonds et l'état de l'évolution de la situation financière et renvoie les représentants aux documents à l'appui.

2.1.4 Pour résumer le bilan, les immobilisations à court terme de l'Institut s'élevaient à quelque 15 millions de \$ US en fin d'exercice, réparties comme suit : 6 millions de \$ US de liquidités et de titres négociables, 8,5 millions de \$ US de quotes-parts à recevoir et environ 500 000 \$ US d'autres éléments d'actif. Par comparaison, le passif de l'Institut a atteint 11 millions de \$ US, ce qui comprend quelque 2,2 millions de \$ US dans les comptes de tiers débiteurs, le solde net des fonds de dépôts de donateurs qui s'élève à 2,6 millions de \$ US et les provisions pour indemnités de cessation d'emploi et autres obligations, d'un montant de 6 millions de \$ US. La valeur nette du fonds ordinaire se chiffre donc à 4,2 millions de \$ US. Si l'on compare les chiffres du bilan et ceux de l'année précédente, on constate que l'actif total de l'Institut a augmenté de 1,1 million de \$ US ou de 3,5 % par rapport à 1988.

Par ailleurs, le ratio de l'actif à court terme au passif à court terme est de 2.1, ratio sain identique à celui de l'année précédente.

2.1.5 Quant à l'état consolidé des recettes et dépenses, qui englobe les fonds de quotes-parts, les revenus divers, le recouvrement des frais généraux et les fonds de dépôts, la différence entre les recettes et les dépenses s'élève à près de 157 000 \$ US, attribuable à l'augmentation nette du fonds ordinaire et à la hausse de 476 000 \$ US du fonds d'immobilisation. En résumé, les bons résultats de l'Institut ont eu globalement pour effet d'accroître ses fonds de 833 000 \$ US ou de 3,4 % par rapport à l'année précédente. Le Directeur financier informe le Comité qu'en

conformité avec la résolution no. 113 de la neuvième réunion ordinaire du Comité exécutif tenue en juin 1989, les documents supplémentaires disponibles fournissent d'autres explications sur les montants des "autres dépenses" et des "autres revenus".

- 2.1.6 M. Mair présente ensuite l'état de l'évolution de la situation financière et indique que les liquidités et les titres négociables ont diminué de 2 422 000 \$ US. Les liquidités de l'Institut sont tombées, en 1989, à 31 % de l'actif à court terme, contre 45 % en 1988. Cette baisse est attribuable essentiellement au fait que les quotes-parts à recevoir sont passées à 50 % à la fin de 1989, contre seulement 33 % en 1988. Malgré la baisse des quotes-parts perçues, M. Mair est toutefois heureux de déclarer que, selon le rapport du Directeur général, l'IICA a réussi à remplir son mandat au chapitre de la coopération technique, les dépenses afférentes aux initiatives de programmes ayant presque atteint le crédit budgétaire adopté pour 1989.
- 2.1.7 Le Directeur financier conclut son exposé en précisant que les liquidités restreintes ont obligé l'Institut à adopter un programme d'austérité pour 1990. Toutefois, il prévoit qu'avec le report du solde du fonds ordinaire sur le nouvel exercice et l'appui continu des États membres, l'IICA sera en mesure de réaliser tous ses programmes en 1990 et de maintenir une situation financière forte et stable pour 1991.
- 2.1.8 Le représentant du Canada fait deux observations : 1) Le Comité devrait se préoccuper du problème de liquidité et chercher à encourager un paiement rapide et complet des

quotes-parts. 2) Il convient de donner de plus amples renseignements sur le genre de mesures d'austérité que l'IICA a prises pour améliorer sa situation financière. Le Directeur général explique que le programme d'austérité prévu pour 1990 comporte trois étapes de base :

- 1) déterminer quels postes de membres du personnel professionnel international pourraient rester vacants et éliminer des achats de matériel importants, tel celui d'ordinateurs ;
- 2) choisir pour cible certains éléments de programmes ou certains projets qui pourraient être retardés ou réalisés en partie seulement ;
- 3) une fois déterminées les économies possibles précitées, fixer le pourcentage d'une réduction faisable des articles de dépense 3 à 9 (déplacements, matériel, achat de services, transports, frais de poste, etc.).

Le Directeur financier précise en outre que cette réduction générale du budget a été fixée à 18 %, ce qui fixerait le plafond réel du budget de l'IICA à 20 millions de \$ US pour 1990, alors que le Conseil a adopté un budget de 23 millions pour la même année.

2.1.9 Enfin, le Sous-directeur général informe le Comité qu'en adoptant le programme-budget 1992-1993, l'IICA adoptera la décision que l'OEA a prise de modifier l'échelle des quotes-parts. Le représentant de la Barbade demande des éclaircissements sur ce point, étant surpris que cette modification puisse s'appliquer sans être débattue par l'assemblée. Le Sous-directeur général fait alors observer qu'en vertu de l'article 23 de la Convention de 1980, l'IICA doit suivre le système de détermination des quotes-parts adopté par l'OEA, exception faite des États non-membres de l'Institut. Le Directeur général ajoute que le Programme-budget 1991, où figure la quote-part

de chaque État membre, est déjà adopté, mais, comme le Conseil ne se réunira pas avant 1991, les modifications de l'échelle des quotes-parts adoptées par l'OEA ne seront pas adoptées par l'IICA avant 1992.

Le Président demande ensuite au Rapporteur de donner lecture du projet de résolution no. 2 intitulé "États financiers de l'Institut", qui est adopté à l'unanimité.

2.2 Rapport sur la suite donnée aux résolutions de la neuvième réunion ordinaire du Comité exécutif (IICA/CE/Doc.199(90))

2.2.1 Le Directeur général demande au Secrétaire technique, M. J. André Ouellette, de présenter le sujet.

2.2.2 M. Ouellette, Secrétaire technique de la réunion, renvoie les participants aux documents pertinents en signalant que l'IICA s'est conformé à la résolution no. 123, "Relations de l'IICA avec d'autres organismes internationaux", en intensifiant ses relations et en multipliant ses accords avec d'autres organisations internationales, notamment dans les Antilles ; à la résolution no. 124, "Obtention de ressources extérieures", en élargissant avec succès sa recherche de ressources extérieures ; à la résolution no. 125, "Participation de l'IICA au financement du CARDI", en apportant un appui financier au CARDI.

2.2.3 Le Président demande ensuite au Rapporteur de donner lecture du projet de résolution sur le "Rapport sur la suite donnée aux résolutions de la neuvième réunion ordinaire du Comité exécutif", projet qui est adopté.

2.3 Rapport sur la suite donnée aux résolutions de la cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (IICA/CE/Doc.200(90))

2.3.1 Le Secrétaire technique passe ensuite à la résolution no. 156 de la cinquième réunion du Conseil, qui porte sur le problème de la coca dans toutes les régions de l'Amérique latine et des Antilles. Il explique qu'on a relevé une erreur de formulation dans le compte rendu provisoire et le compte rendu définitif. C'est le texte de la résolution no. 156 qui figure dans le compte rendu provisoire qui sera considéré comme la version correcte.

2.3.2 Le représentant observateur des États-Unis s'interroge sur les résolutions no. 157 et no. 158 du Conseil. Il signale que dans la première le Conseil avait demandé à l'IICA de faire part à la Conférence générale de la FAO de l'état d'avancement du PLANALC, ce que l'IICA n'a pas fait ; il demande au Directeur général de faire la lumière sur les rapports qui existent actuellement entre l'IICA et la FAO. Il fait ensuite remarquer que le Sous-secrétaire adjoint aux Sciences et à l'Éducation des États-Unis, M. Harry C. Mussman (ancien directeur du Programme V à l'IICA), s'inquiète du fait que rien n'a été fait dans le domaine des programmes de formation et d'enseignement (résolution no. 158). De l'avis de l'observateur, aucun transfert technologique ne pourra se faire si cette situation n'est pas corrigée.

2.3.3 En guise de réponse, le Directeur général de l'IICA fait savoir que le président et le vice-président de la cinquième réunion du Conseil ont été contraints d'annuler leur

participation à la réunion de la FAO à la dernière minute. Il ajoute cependant que des représentants de l'IICA ont rencontré à deux reprises des membres du bureau régional de la FAO en vue de mieux coordonner les activités et peut-être même d'établir des projets conjoints, bien que ceux-ci en soient encore au stade embryonnaire. Le Directeur général fait observer en outre que le plan de la FAO servira de cadre de référence pour mieux établir les priorités au niveau de chaque pays, alors que le PLANALC de l'IICA se concentre à l'échelle des sous-régions et des pays, ce qui rend difficile l'harmonisation des activités. En ce qui concerne la résolution no. 158 sur la formation et l'enseignement, le Directeur général rappelle qu'elle s'adresse aux pays et non à l'IICA lui-même.

M. Piñeiro ajoute que, en effet, plusieurs des programmes de l'IICA ont fait écho à la résolution no. 158, puisqu'ils prévoient de nombreux projets et activités de formation. En outre, l'ex-président du Costa Rica, M. Oscar Arias, a fortement encouragé l'IICA à créer sur place un centre de formation et de conférences, projet qui a tôt fait de retenir l'attention d'organismes de financement externes. Le Directeur général conclut en disant que l'IICA envisage de créer un poste de coordinateur de la formation inter-programmes pour mieux harmoniser ses activités dans ce domaine.

- 2.3.4 Le représentant du Canada dit partager les préoccupations du représentant des États-Unis, mais se déclare satisfait des explications fournies au sujet des résolutions no. 157 et no. 158 du Conseil. Il tient toutefois à connaître la suite donnée à la résolution no. 155, dans laquelle il a été convenu de demander à l'OEA d'appuyer le PLANALC. Le

Directeur général fait savoir que l'OEA n'a pas envisagé de participer au financement du PLANALC en raison des difficultés financières auxquelles il fait face. L'organisme a cependant discuté du Plan et a accepté d'accorder un appui politique à l'organisation de la dixième Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture, qui se tiendra en Espagne, en 1991.

- 2.3.5 Le représentant observateur de la Barbade demande au Directeur général si l'IICA a communiqué officiellement avec la FAO au sujet du PLANALC. Il ajoute que la résolution no. 183 du Conseil, concernant les secours d'urgence en cas de catastrophe naturelle (ouragans, tremblements de terre), lui tient beaucoup à coeur ; le représentant de la Dominique fait d'ailleurs la même observation. Le Directeur général rappelle que l'IICA entretient une communication suivie avec le bureau régional de la FAO au sujet du PLANALC. Il signale de plus que l'Institut fera tout en son pouvoir pour aider les pays frappés par des catastrophes naturelles.
- 2.3.6 Le rapporteur lit le projet de résolution intitulé "Rapport sur la suite donnée aux résolutions de la cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture", lequel est adopté.
- 2.4 Rapport du Directeur général sur le PLANALC (IICA/CE/Doc.206(90))
- 2.4.1 M. Piñeiro donne la parole à son conseiller et coordinateur du PLANALC, M. Manuel Otero.

2.4.2 M. Otero distribue aux participants une brochure sur le Plan d'action commune pour la revitalisation de l'agriculture en Amérique latine et aux Antilles ainsi qu'un plan détaillé de sa présentation. Il signale qu'on peut diviser le PLANALC en deux grandes parties : la première partie renferme un bref historique du Plan, un aperçu de ses caractéristiques et de sa structure, et une description des mécanismes prévus pour sa mise en application dans les sous-régions. La deuxième partie traite de la diffusion du Plan, de la préparation et de l'exécution des projets, et des modes de financement ; elle présente aussi une réflexion sur le rôle du PLANALC dans un monde en évolution. M. Otero souligne la nécessité d'harmoniser les aspects conceptuels et opérationnels du Plan, de façon à susciter un nouveau mode de collaboration sur le plan technique. Il ajoute que l'agriculture doit jouer un rôle nouveau sur quatre plans : la modernisation, l'équité, la "durabilité" et l'amélioration des relations intersectorielles. Le suivi, un des éléments-clés du volet opérationnel, sera assuré dans l'ensemble par la Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture (CIMA), le Conseil interaméricain de l'agriculture et le Comité exécutif ; à l'échelle des sous-régions par des organismes infrarégionaux (le CORECA, le CARICOM, le Conseil du Pacte andin et le CONASUR - dont la création a été favorisée par l'IICA) ; et à l'échelle des pays par les bureaux de l'IICA et par les pays eux-mêmes. Le coordinateur du PLANALC signale que les mécanismes sous-régionaux sont au coeur même du Plan. Parmi les modes de diffusion actuels et projetés, il cite des colloques nationaux, des rencontres avec les journalistes ainsi que la distribution d'une documentation et la participation à des réunions internationales.

- 2.4.3 M. Otero donne un aperçu des préparatifs des projets et insiste sur l'importance des groupes de coordination sous-régionaux. Il explique la répartition des projets du PLANALC selon les programmes de l'IICA en 1990. Il ajoute que les stratégies de financement doivent prévoir non seulement ce que peut faire l'Institut lui-même (coordination avec le FIDA et la BID au moyen du projet RUTA), mais également ce qu'il faut faire à l'échelle des pays (harmonisation des politiques, et renforcement des projets de rajustement des secteurs et de la composante "investissement"). M. Otero donne la liste des projets financés ainsi que celle des donateurs actuels et éventuels. Il ajoute que l'appui massif qu'ont accordé au PLANALC les pays de la CEE et d'autres entraînera une réaction en chaîne à d'autres niveaux. Il conclut en rappelant un des thèmes centraux de la dixième réunion de la CIMA : L'Importance capitale du concept de la contribution qu'une agriculture moderne et interdépendante peut représenter pour le développement de l'Amérique latine et des Antilles, et le rôle que peut jouer le secteur agricole dans un contexte international en évolution.
- 2.4.4 La représentante de la Jamaïque ouvre le débat en signalant que, même si le PLANALC étudie dans le détail les problèmes des pays des Antilles et si les solutions qu'il propose font appel à des activités complémentaires à celles qui sont en voie d'exécution, il faut néanmoins assurer un suivi étroit des actions qui sont exécutées dans le cadre du Plan afin de s'assurer qu'elles produiront les résultats

attendus. C'est pour cette raison qu'elle juge nécessaire que soit mis en oeuvre un système approprié de rapports.

2.4.5 Le représentant du Canada déclare que son pays est favorable à l'approche multinationale et à celle d'intégration régionale qui caractérisent le PLANALC. De toute façon, si l'on considère les changements qui se produisent dans le monde et qui touchent notre région, sur plusieurs plans, comme les marchés, les sources de financement et l'évolution des modes de consommation, il faut être au courant des rajustements immédiats qui ont été apportés au Plan pour l'adapter à ces circonstances. C'est dans ce sens que le représentant du Canada juge nécessaire que, pour la prochaine réunion de la CIMA, les rapports sur le PLANALC renferment les options stratégiques, les résultats et les principaux obstacles à son exécution ainsi que les changements de politiques spécifiques pour chaque pays. Le PLANALC étant le résultat d'un partage des responsabilités, le représentant du Canada insiste sur le fait que les États membres doivent donner des mandats clairs aux autres organismes qui fonctionnent dans la région de manière que la mise en oeuvre du Plan soit facilitée. Le représentant observateur des États-Unis abonde dans le sens du Canada et ajoute que l'IICA doit rechercher avec encore plus de vigueur la collaboration du secteur privé et d'autres organismes internationaux.

2.4.6 M. Otero indique que le PLANALC en est à la première étape et, comme tel, est sujet à des réaménagements. Il souligne que les responsabilités en sont partagées entre les pays, l'IICA et les organismes régionaux. Tous ces intervenants, déclare-t-il, ont pleinement conscience des ressources financières

nécessaires et des difficultés conjoncturelles à surmonter pour les obtenir. Néanmoins, bon nombre des efforts sont dirigés en ce sens et vers la recherche de solutions de rechange qui permettent au secteur privé de participer plus intensément aux activités du PLANALC.

- 2.4.7 L'observateur de C.A.B. International déclare que la compagnie est disposée à travailler avec l'IICA à la mise sur pied d'activités communes.
- 2.4.8 À la demande de la représentante du Mexique, le coordinateur du PLANALC passe en revue les projets menés à l'échelle de l'hémisphère ; il parle de la zone géographique, de la source de financement, du montant des ressources et de l'état d'avancement . De même, il indique les tâches qui sont en voie d'exécution dans le cas des projets qui ne bénéficient pas encore de ressources. D'autre part, le coordinateur du Plan souligne l'importance de la participation du Mexique tant en raison de son potentiel qu'en raison de la qualité des liens qu'il faudra établir avec la communauté latino-américaine en matière d'échanges de technologie.
- 2.4.9 Le Directeur général ajoute que les idées contenues dans le PLANALC ont subi des changements qualitatifs par rapport à leur teneur au moment de la réunion d'Ottawa. Ces changements, qui visent à orienter les activités des pays conformément aux options et aux mouvements nouveaux qui peuvent survenir dans le monde, sont le fruit tant de la réunion d'Ottawa que du Plan.
- 2.4.10 Le Président fait donner lecture du projet de résolution no. 10, "Plan d'action commune pour

la revitalisation de l'agriculture en Amérique latine et aux Antilles (PLANALC)"

- 2.4.11 Le représentant observateur de la Barbade fait savoir que ce projet de résolution doit inclure les progrès réalisés par les organismes régionaux.
- 2.4.12 À la demande du représentant du Canada, qui aimerait que cette recommandation soit révisée et que les tâches complémentaires soient examinées en vue de la dixième réunion de la CIMA, le Président déclare que le Projet de résolution no. 10 demeurera en suspens jusqu'à son adoption.
- 2.5 Thème proposé pour la dixième Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture (IICA/CE/Doc.205(90))rev.
- 2.5.1 Le Directeur général entame son exposé sur cette question en indiquant que l'idée centrale est de réfléchir aux questions qui n'ont pas été développées dans le PLANALC et qui résultent de l'évolution du contexte international, dans la mesure où elle touche l'Amérique latine et les Antilles. Ces questions sont, entre autres, les relations intersectorielles, l'équité, l'économie rurale et l'agriculture durable.
- 2.5.2 Le coordinateur du PLANALC ajoute que le thème proposé a pour but d'assurer un lien logique entre la vision stratégique définie dans le PLANALC et le dynamisme exprimé par les nouveaux modèles de relations internationales qui offrent moins de possibilités et de défis au niveau commercial. C'est le cas notamment de l'agro-alimentaire, du développement rural et des stratégies de coopération internationale

dans le commerce international et dans l'élaboration de modèles de production durables.

- 2.5.3 Une fois le débat ouvert, le représentant observateur de la Barbade déclare que la prochaine réunion de la CIMA sera l'occasion idéale de discuter du thème proposé, aussi apporte-t-il son appui à la résolution.
- 2.5.4 Le représentant du Canada déclare que le thème proposé mérite une attention particulière et que, par conséquent, il est favorable au concept qu'il véhicule ; il fait cependant remarquer que l'intitulé de la résolution est ambigu, aussi demande-t-il qu'il soit reformulé, d'ici la séance suivante.
- 2.5.5 Aucune objection n'étant formulée, le Président laisse la question en suspens jusqu'à la troisième séance plénière.
- 2.6 La séance est levée à 17 h 30.

TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

- 3.0 La troisième séance plénière, présidée par le représentant du Panama, est ouverte à 9 h 15, le mardi 28 août 1990.
- 3.1 Proposition de rajustements au Plan à moyen terme 1987-1991 (IICA/CE/Doc.203(90))rev.
- 3.1.1 Le Directeur de la programmation et de l'évaluation, M. Diego Londoño, entame la présentation du sujet en exposant les antécédents de celui-ci et en soulignant que le Plan à moyen terme est un instrument programmatique qui définit les orientations que

prendront les activités de l'Institut pendant une période quinquennale en établissant les objectifs, les stratégies, les politiques spécifiques, les contenus des programmes, les lignes directrices pour l'organisation institutionnelle, les systèmes de fonctionnement et les besoins budgétaires. Il note qu'un exercice interne de programmation a permis d'identifier et de concrétiser les rajustements nécessaires, lesquels apparaissent surtout aux chapitres 2, 4 et 6 du document qui présente le Plan à moyen terme. Ces chapitres ont été refondus en totalité pour tenir compte des changements relatifs à la problématique sectorielle, aux orientations pour les cinq secteurs de programmes ainsi que le CEPPI et, enfin, aux besoins en ressources pour l'exercice biennal 1992-1993. Les rajustements proposés découlent du diagnostic global de la région en relation avec certains aspects du nouveau schéma d'exportation de produits agricoles, de l'économie internationale, de l'intégration et des échanges régionaux, de la révolution technologique, de la crise économique et de la dette extérieure, ainsi que de la structure de l'État et de sa capacité à mener un processus de développement viable et durable. Il résume en disant que les rajustements proposés découlent de la nécessité de passer d'un rajustement dans un contexte de récession à un rajustement dans un contexte de croissance et d'équité. À propos des rajustements du contenu des programmes de l'IICA et du CEPPI, il indique qu'ont été redéfinis tant les buts que les divers domaines de concentration de chacun de ces programmes. Il expose enfin les rajustements budgétaires requis en mentionnant les hypothèses de base sur lesquelles ils reposent, l'évolution des ressources et les critères à considérer pour la

période biennale 1992-1993. Pour conclure son exposé après avoir passé en revue les critères du rajustement budgétaire, M. Londoño analyse le budget des quotes-parts et des ressources extérieures des années 1986, 1992 et 1993 et fonde l'augmentation du budget de 4 % par an pour la période biennale 1992-1993 sur la nécessité de maintenir la valeur réelle des quotes-parts. Il termine son exposé en mentionnant les caractéristiques des allocations budgétaires proposées.

- 3.1.2 Le représentant du Canada donne son appui aux rajustements projetés du Plan à moyen terme. Il mentionne en particulier les mesures prises par l'IICA pour appuyer le développement durable et souligne l'importance de deux réunions qui se tiendront prochainement sur le milieu ambiant dans notre hémisphère, au Chili et au Mexique. Le représentant mentionne de plus la réunion de la FAO sur le même thème. Il estime que l'IICA doit y participer et suivre les délibérations de ces assemblées. Il juge important d'incorporer les questions reliées à la femme et au développement durable dans les cinq programmes de l'IICA. Il signale qu'il faut accorder plus d'attention à l'influence qu'exercent les forces du marché dans la création et le transfert de technologie et propose que le programme III soit davantage orienté dans cette direction et qu'il soit plus étroitement relié aux autres programmes. Le représentant du Canada souligne que l'efficacité du Plan et des programmes techniques de l'IICA dépendra en partie d'une liaison plus étroite entre ce dernier et les autres organisations multilatérales qui oeuvrent dans des domaines semblables.

3.1.3 La représentante du Mexique considère qu'il conviendrait de fixer parmi les buts du Programme II celui de commencer un diagnostic et celui de définir une stratégie en ce qui concerne la coopération et la coordination des activités technologiques avec le secteur privé, et notamment les organisations d'agriculteurs. Elle estime en outre que persiste le problème du manque de lien entre, d'une part, les besoins réels des agriculteurs et, d'autre part, la politique technologique d'ensemble, les modèles institutionnels et les ressources consacrées à la recherche et au transfert de technologie. Dans aucune proposition on ne mentionne comment on recueillerait les demandes des agriculteurs, dans quelle mesure on les incorporerait dans l'élaboration des politiques et le fonctionnement des mécanismes, ni quels seraient les besoins de formation de ces organisations en matière de mise au point et de transfert de technologie. La représentante considère qu'il est important de définir les champs d'action les plus importants pour les pays demandeurs et qu'il ne suffit pas de déclarer que l'on appuiera les plans et les programmes qui permettent de moderniser les systèmes nationaux de recherche et de transfert de technologie agricole. Elle suggère donc de mettre l'accent sur la mise en place de banques d'information rassemblant les offres et les demandes de services technologiques, ainsi que sur l'approfondissement d'études déjà réalisées et d'expériences concrètes effectuées dans les pays de la région.

En ce qui concerne le Programme V, l'IICA doit établir des stratégies plus réalistes relativement aux modes de financement des activités du Programme. Elle mentionne qu'à ce jour, les appuis reçus dans le cadre du projet multinational sont relatifs. Elle exhorte

l'IICA à renforcer les programmes d'aide à la modernisation des services phytosanitaires afin de faciliter les importations et les exportations de produits agricoles. Enfin, la représentante du Mexique annonce qu'elle ne peut approuver l'augmentation de budget proposée. Elle prie le Directeur général de préciser les raisons de cette augmentation et demande au Comité d'approuver les autres rajustements du Plan qui ont été présentés.

- 3.1.4 Le représentant du Brésil se déclare heureux de l'intérêt manifesté par l'IICA pour les questions environnementales. Il signale que son pays n'est pas en mesure d'approuver l'augmentation de budget proposée. Cette position est adoptée par le représentant observateur d'Haïti.
- 3.1.5 Le représentant observateur des États-Unis déclare partager les inquiétudes exprimées au sujet des rajustements proposés. Il parle de l'importance des activités des coopératives agricoles et de l'incorporation de la question de la femme et exprime son désaccord au sujet de l'augmentation de budget proposée.
- 3.1.6 Le représentant du Canada appuie les interventions faites par le Brésil, le Mexique, Haïti et les États-Unis pour que le budget n'augmente pas de 4 %. Il propose au Comité de prier plutôt les pays en retard de finir de payer leurs quotes-parts.
- 3.1.7 L'observatrice de la CIM se déclare désireuse d'établir des liens avec l'IICA afin d'aider à résoudre les problèmes qui se posent à la femme paysanne et d'éviter le double emploi entre ces deux organismes.

- 3.1.8 Le représentant observateur des États-Unis appuie les commentaires de l'observatrice de la CIM, en soulignant que la CIM a une position dynamique et que les tâches de la CIM sont compatibles avec celles de l'IICA.
- 3.1.9 L'observateur du Conseil mondial de l'alimentation (CMA) mentionne les politiques et objectifs que partagent la FAO et l'IICA et signale que son organisation désire que l'IICA oriente plus énergiquement ses efforts vers des objectifs reliés à la sécurité alimentaire et au soulagement de la faim. Il annonce une prochaine consultation interrégionale convoquée par le président du CMA, M. A. Wally, vice-premier ministre et ministre de l'Agriculture d'Égypte, pour étudier certains aspects de la recherche et de la technologie agricoles qui permettront d'affronter, à partir de 1990, les défis de la production alimentaire dans les régions en développement. La consultation se tiendra au Caire, en janvier-février 1991. L'observateur du CMA représente son organisme, à l'occasion de la réunion de l'IICA, pour discuter avec le Directeur général de la coopération entre les deux institutions, avant la consultation du Caire.
- 3.1.10 Le représentant du Chili fait quelques observations sur les rajustements du Plan à moyen terme. À son avis, les programmes ne correspondent peut-être pas parfaitement avec les solutions proposées, ce qui, suggère-t-il, pourrait être envisagé en concevant le plan d'action de l'Institut pour 1993 et les années suivantes. Il fait ressortir qu'il n'y est pas question du "milieu ambiant" et qu'on ne lui accorde pas un traitement distinct. Il ajoute qu'il serait intéressant de simplifier les

activités de l'IICA pour qu'elles coûtent moins cher aux États membres.

3.1.11 Le Directeur général aborde les commentaires et les propositions des représentants et des observateurs. Il souligne que l'IICA est disposé à collaborer avec le Conseil mondial de l'alimentation et la Commission interaméricaine des femmes. Au sujet de la question de la femme paysanne, il rappelle que l'Institut n'a pas de programme précis à ce chapitre, mais que cette question se rattache aux cinq programmes de l'IICA. Il rappelle aussi que l'Institut est pleinement conscient de l'importance de préserver les ressources naturelles pour assurer un développement durable et du rôle du secteur privé, dans la revitalisation de l'agriculture. Quant aux autres organismes internationaux, le Directeur général signale qu'au cours de son exposé, il les a mis tout particulièrement en relief. En ce qui concerne certaines recommandations, il signale qu'un document comme le Plan à moyen terme est, par sa nature même, un document très général. Il serait excessif de le transformer en exposé de projets précis, car c'est ce que doit être le programme-budget biennal. La question à l'étude est un rajustement du Plan à moyen terme, et non un nouveau plan. La question la plus épineuse est celle de l'augmentation de 4 %. À cet égard, le Directeur général rappelle qu'il ne s'agit pas d'approuver une augmentation, mais bien une projection, une manifestation d'intention proposée dans le Plan à moyen terme. La décision ne sera pas exécutoire. M. Piñeiro explique qu'il est impossible d'établir un plan de cette envergure sans augmentation du budget, car il faut remédier à l'inflation. M. Piñeiro propose de

retenir l'esprit de la proposition et de ne pas parler d'un pourcentage déterminé.

3.1.12 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution sur les rajustements du Plan à moyen terme 1987-1991. Des observations de forme ayant été faites par le représentant du Canada et par le représentant observateur de la Barbade, l'adoption du projet est laissée en suspens pour la séance plénière suivante, afin que soient introduits les changements proposés.

3.2 Proposition pour réaliser l'évaluation du Plan à moyen terme 1987-1993 et l'élaboration du Plan à moyen terme 1994-1997
IICA/CE/Doc.204(90))

3.2.1 Le Directeur de la programmation et de l'évaluation résume l'historique des mécanismes d'évaluation utilisés à l'Institut. En ce qui concerne le projet de résolution sur cette question, on cherche à ce qu'un groupe d'experts de l'extérieur évalue le Plan à moyen terme en vigueur, avec l'appui de technologues de l'IICA. Ce groupe devrait communiquer les résultats de leur travail pour que le Directeur général qui sera élu à la réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture en 1993 bénéficie de leur apport pour élaborer un projet de plan à moyen terme pour les années 1994-1997. La représentante du Mexique se dit préoccupée, car les pays qui ne seront pas membres du Comité en 1994 n'auront pas voix au chapitre au moment de la discussion des résultats de cette évaluation. Elle propose que soit étudiée une mesure qui garantisse la plus grande participation possible à cette décision.

3.2.2 En réponse à la préoccupation de la représentante du Mexique, le Directeur général

explique que le projet de résolution préparé retient l'une des trois solutions qui s'offrent à l'Institut à ce chapitre et que toutes trois comportent effectivement des avantages et des inconvénients, comme celui qu'a signalé la représentante du Mexique.

3.2.3 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution "Évaluation du Plan à moyen terme 1987-1993 et élaboration de la proposition correspondant à la période 1994-1997", qui est adopté.

3.3 Thème de la dixième Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture

3.3.1 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution concernant le thème de la dixième Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture, qui se tiendra à Madrid, en Espagne, en 1991. Le représentant du Canada et le représentant observateur d'Haïti proposent de mieux définir l'objectif des stratégies envisagées dans le cadre de ce thème. Les modifications proposées sont notées et le projet de résolution intitulé "Thème de la Xe Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture" est adopté.

3.4 Plan d'action commune pour la revitalisation de l'agriculture en Amérique latine et aux Antilles (PLANALC)

3.4.1 Le rapporteur donne lecture du projet de résolution intitulé "Rapport du Directeur général sur le PLANALC", qui est adopté.

3.5 Rapport du Directeur général sur les programmes de l'IICA (IICA/CE/Doc.201(90))

3.5.1 Le Directeur général rappelle que, au cours de réunions antérieures du Comité exécutif, les États membres avaient exprimé le désir de discuter des programmes de l'IICA. La présente réunion a pour but de présenter les rapports sur les programmes I (Analyse et planification de la politique agricole) et V (Santé en agriculture). Le Directeur général invite le directeur du Programme de Santé en agriculture (nouveau nom du Programme de Santé animale et santé végétale, qui a été remanié) à présenter son rapport.

3.5.2 Le directeur du Programme V (Santé en agriculture) renseigne le plénum sur les activités qui se sont déroulées. Il divise son exposé en trois parties : les résultats obtenus en 1989 et pendant la première partie de 1990 ; l'évaluation des tâches accomplies ; l'exécution des activités du Programme après l'évaluation. Parmi les activités réalisées jusqu'à présent, il signale les cours de formation, les réunions régionales, les projets élaborés et évalués et d'autres activités. Il parle également de la prévention des infestations et des maladies ainsi que des mesures d'urgence adoptées à cet égard. En ce qui concerne l'évaluation, il cite les facteurs qui limitent l'activité du Programme, les objectifs critiques fixés et les stratégies recommandées. Il indique ensuite les liens qui existent entre les projets du Programme V et ceux du PLANALC. Pour terminer, il mentionne les projets nationaux.

3.5.3 Le représentant observateur des États-Unis souligne, entre autres, combien il est important d'apporter des améliorations à tout ce qui touche la mise en quarantaine et la protection des animaux. Le représentant de la Trinité-et-Tobago demande d'ajouter le criquet et la mouche blanche à la liste des infestations visées par les programmes d'urgence dans les Antilles. Le représentant de la République dominicaine fait observer que le Programme V devrait permettre d'améliorer la coordination de ses tâches avec les activités de l'OIRSA de façon à favoriser le commerce international ; il propose à cet égard de s'inspirer des succès d'autres pays. Le représentant du Canada donne son aval aux objectifs critiques exposés par le directeur du Programme V, fait quelques recommandations de forme et souligne le soutien apporté à cet égard par son pays, en particulier au moyen du Programme CARAPHIN. Comme tous ceux qui ont parlé avant lui, le représentant observateur de la Barbade se dit heureux du succès qu'a remporté le Programme CARAPHIN ; il rappelle que son pays s'y est joint et qu'il a ainsi pu éliminer le criquet sur son territoire. Il note que son pays a besoin d'une aide qui permettrait à la Barbade de lutter contre les infestations qui dévastent ses champs de coton. Le représentant de la Jamaïque signale que son pays a, lui aussi, beaucoup bénéficié du Programme CARAPHIN.

3.6 La séance est levée à 12 h 30.

QUATRIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

4.1 Rapport du Directeur général sur les programmes de l'IICA (IICA/CE/Doc.201(90))

4.1.1 La quatrième séance plénière, présidée par le représentant du Pérou, est ouverte à 14 h 15, le 28 août 1990. Le Président invite le Directeur général à poursuivre l'exposé sur le "Rapport du Directeur général sur les programmes de l'IICA" et M. Piñeiro cède la parole à M. Carlos Pomareda, directeur du Programme I : Analyse et planification de la politique agricole.

4.1.2 M. Pomareda divise son exposé en trois parties : le contexte politique international ; les domaines de concentration de son programme ; et les principaux résultats obtenus dans ce contexte. M. Pomareda signale l'importance de la conception de politiques macro-économiques pour appuyer le développement durable. Le programme concentre ses efforts sur : a) la formulation de propositions de stratégies de développement agricole ; b) le renforcement des institutions nationales pour analyser, et exécuter des politiques économiques et c) le développement de la capacité du pays et de la région à harmoniser les politiques agricoles. Enfin, M. Pomareda souligne certains des résultats du Programme dans les domaines déjà mentionnés, comme dans le cas du rapprochement opéré avec des institutions internationales comme la BID, la Banque Mondiale, l'ALIDE et la CEPAL et les efforts qui sont déployés dans les Antilles pour rechercher un rapprochement avec la CDB. M. Pomareda fait

ressortir les efforts réalisés dans le domaine de l'information au moyen du développement et de l'installation de systèmes informatiques de données comme le SIAPA et l'ICAPPA.

- 4.1.3 Le représentant observateur des États-Unis félicite les responsables du Programme I de l'IICA d'avoir reconnu l'importance d'une politique bien planifiée et des liens inter-sectoriels, mais il rappelle que les stratégies de croissance préconisées par le Programme I vont à l'encontre de la justice sociale et de la conservation des ressources naturelles et en particulier d'une agriculture durable. Il ajoute que nous ne devons pas permettre que des plans ambitieux empêchent les générations futures de faire leurs propres choix.
- 4.1.4 Le représentant du Canada abonde dans le sens de l'observateur des États-Unis et ajoute que les stratégies sectorielles de l'IICA doivent tenir compte de la dynamique du développement rural. Il dit remarquer un fossé ou un manque de communication entre le Programme I et le Programme III de l'IICA, le premier mettant l'accent sur la croissance et le second, sur la justice sociale et le développement rural. À son avis, cela ne devrait pas être le cas et des mesures devraient être prises pour promouvoir une démarche interdisciplinaire.
- 4.1.5 Le représentant du Brésil aborde alors le sujet du nouveau forum sous-régional, CONASUR, signalant qu'une récente réunion organisationnelle a rassemblé cinq ministres de l'Agriculture du Cône sud, ce qui est rare. Suite à leurs discussions, ils ont pu présenter une position commune en ce qui concerne la ronde du

GATT en Uruguay lors de la réunion régionale subséquente de la FAO au Chili et, partant, le Groupe CAIRNS a pu également arriver rapidement à un consensus sur le GATT. Il conclut que l'accent mis par l'IICA sur l'intégration sous-régionale s'est révélé extrêmement utile.

- 4.1.6 Le représentant observateur de la Barbade précise que, tout en reconnaissant l'importance d'une production alimentaire dirigée vers le tourisme, il est persuadé que cette production ne devrait pas remplacer les exportations traditionnelles qui constituent une source importante de devises étrangères.
- 4.1.7 La représentante de la Jamaïque aborde le sujet de la planification économique stratégique qui fait l'objet de nombreux efforts simultanés, qui se chevauchent parfois, de la part de plusieurs organismes internationaux ; la FAO, par exemple, essaie actuellement de réaliser une grande partie des objectifs établis pour le Programme I. Elle souligne que, vu les conséquences de la macro-économie sur toute l'agriculture, il convient de tout mettre en oeuvre pour coordonner ces multiples efforts.
- 4.1.8 Le représentant de la Dominique demande que le compte rendu fasse état du fait qu'il reconnaît les activités du Programme I menées dans la région caraïbe par la CDB et le CARICOM, mais que l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO) possède également son propre bureau de diversification et qu'en conséquence elle devrait aussi recevoir une aide directe dans le cadre du Programme I.

- 4.1.9 En réponse à quelques observations, M. Pomareda assure le Comité que son programme tient effectivement compte de l'équilibre nécessaire entre croissance/modernisation et justice sociale/développement rural. Il dit que, en ce sens, le Programme III constitue la "conscience" du Programme I et qu'il y a vraiment eu rétroaction. En ce qui concerne le conflit apparent entre croissance et durabilité, M. Pomareda déclare que les responsables de son programme sont conscients de ce problème et qu'ils présenteront un rapport sur ce sujet lors du prochain Congrès des économistes agricoles. Reprenant le problème du développement rural, le Directeur du Programme I rappelle au Comité que l'IICA se préoccupe avant tout des questions agricoles et qu'il existe de nombreux autres organismes qui se consacrent aux aspects du développement rural (par exemple, à la santé publique), sans les efforts desquels le succès en matière de développement rural serait impossible ; le rôle de l'IICA dans ce domaine est relativement mineur. M. Pomareda termine en remerciant le représentant du Brésil de ses compliments et il assure le représentant de la Dominique que l'OECD recevra effectivement l'attention des responsables du Programme I.
- 4.1.10 Le Président demande alors au Rapporteur de donner lecture du projet de résolution intitulé "Rapport du Directeur général sur les programmes de l'IICA", qui est adopté.

4.2 Rapport du Directeur général sur l'obtention de ressources extérieures (IICA/CE/Doc.202(90))

4.2.1 Le Président cède la parole au Directeur général qui prie M. Jorge Werthein, directeur des Relations extérieures, de présenter le sujet.

4.2.2 Le Directeur des relations extérieures divise son exposé en trois parties : l'évolution de l'obtention de ressources extérieures, la situation politique internationale et ses répercussions sur l'obtention de ressources et sur la stratégie à suivre dans l'avenir. En ce qui concerne l'évolution de l'obtention de ressources depuis 1987, elles ont augmenté à un taux moyen de 25 % par an et si les prévisions se réalisent, ce rythme se maintiendra en 1990. En ce qui concerne la situation internationale, l'ouverture de l'Europe de l'Est, affirme M. Werthein, fera inévitablement perdre des ressources dont disposent actuellement l'Amérique latine et les Antilles. En ce qui concerne la nouvelle stratégie conçue pour obtenir des ressources extérieures, M. Werthein signale qu'elle accorde la priorité aux aspects suivants : a) la recherche de nouveaux donateurs non traditionnels pour l'IICA, donateurs qui partagent une ou plusieurs priorités de ce dernier, tels que le Japon, la Corée, l'Allemagne et les pays nordiques ; b) l'établissement de nouveaux liens avec des organismes internationaux, y compris la BID, la Banque mondiale, le FIDA, le PEC, la BCIE, le CAF et d'autres ; c) l'approche de fondations et d'ONG des pays développés, dont un grand nombre ne s'intéressent plus à l'Amérique latine et aux

Antilles; d) la conclusion d'accords avec des universités et autres établissements d'enseignement, qui pourraient fournir des ressources humaines et techniques ; e) l'organisation de rencontres sous-régionales avec d'éventuels donateurs pour leur faire mieux connaître les réalités actuelles de l'Amérique latine et des Antilles. Les grandes difficultés que connaît l'IICA aujourd'hui, conclut le Directeur des relations extérieures de l'IICA, sont attribuables à la situation de l'Europe de l'Est et au manque relatif d'intérêt pour l'agriculture. L'IICA et les pays, dit-il, doivent unir leurs forces pour montrer qu'il ne peut y avoir de vrai développement en Amérique latine et dans les Antilles si l'agriculture n'y joue pas un rôle dominant.

- 4.2.3 La représentante du Mexique reconnaît l'augmentation des ressources extérieures obtenues, mais désire savoir dans quelle proportion elle provient des budgets des pays de l'Amérique latine et des Antilles, par rapport aux fonds provenant de l'extérieur de la région. M. Werthein répond en donnant les chiffres suivants :

	<u>1990</u>	<u>1991</u>
	(en millions de dollars US)	
Pays de l'Amérique latine et des Antilles	4,5	6,2
Banques, organismes internationaux	10,8	8,5
Pays (développés) donateurs	12,3	11,3

- 4.2.4 Le représentant observateur de la Barbade remercie M. Werthein de son exposé et rappelle aux participants qu'à sa réunion précédente le Comité exécutif a décidé de multiplier les efforts pour obtenir des fonds et les attribuer aux Antilles. Il est heureux de l'augmentation signalée et espère que les Antilles en profiteront davantage. Il signale que l'accord conclu par l'IICA et le CARDI prévoit l'affectation de fonds du budget de base de l'IICA au CARDI et demande s'il est possible de les augmenter. M. Werthein répond qu'on continuera d'aider le CARDI. Il assure enfin le Comité que l'IICA contribue actuellement, et continuera de le faire, au financement du CATIE, auquel il consacre 5 % de son budget de base.
- 4.2.5 Le représentant du Canada demande si l'IICA a cherché à obtenir d'autres ressources que des fonds. Le représentant observateur des États-Unis déclare ensuite que le CATIE a, lui aussi, eu besoin de l'aide financière de l'IICA à cause de sa situation précaire et qu'il faut maintenir les 5 % du budget total de l'IICA stipulés dans l'accord si le CATIE doit continuer de remplir ses fonctions.
- 4.2.6 En réponse à la question posée par le représentant du Canada, M. Werthein indique que l'IICA accorde maintenant une grande attention aux ressources non financières, comme en témoignent les nombreux cours de formation, ateliers et bourses d'études appuyés récemment par le Canada, l'Espagne, la France et les Pays-Bas.
- 4.2.7 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution intitulé "Obtention de ressources extérieures", qui est adopté.

4.3 Date et siège de la onzième réunion ordinaire du Comité exécutif (IICA/CE/Doc.208(90))

- 4.3.1 Le Secrétaire technique présente la proposition relative au siège de la prochaine réunion du Comité exécutif. Il précise que les dates proposées tiennent compte du fait que le Comité doit se rencontrer avant la sixième réunion ordinaire du Conseil pour examiner les documents qui y seront présentés.
- 4.3.2 Étant donné que la conférence de la FAO aura lieu à Rome en novembre 1991, le représentant de la Barbade demande s'il est possible de changer la date de la CIMA pour permettre aux ministres de se rendre directement à la conférence de la FAO sans retourner dans leurs pays respectifs. Le Secrétaire technique lui répond que, même si c'est l'IICA qui organise la réunion, l'Institut n'a pas la latitude de faire un tel changement parce qu'il n'en est pas l'hôte. Il ajoute qu'on a fixé la date de la CIMA en fonction de celle de la conférence de la FAO afin d'accorder un minimum de temps pour développer suffisamment les idées nouvelles avant de les présenter devant la FAO.
- 4.3.3 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution intitulé "Date et siège de la onzième réunion ordinaire du Comité exécutif", qui est adopté.
- 4.3.4 Le Président donne la parole à l'observateur de l'Espagne. Celui-ci se dit heureux que son pays accueille la dixième réunion de la CIMA,

car il s'agit là d'un grand honneur. Il informe l'assemblée des mesures que prend son gouvernement pour assurer le succès de la ré-union, et rappelle que son pays s'est engagé à assurer la plus grande diffusion possible des résultats qu'elle produira. Il signale que son gouvernement désire mener avec l'IICA des activités qui permettent d'étoffer le thème général qui a été choisi.

4.4 Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs

4.4.1 Le rapporteur de la Commission fait savoir que cette dernière a examiné les pouvoirs des représentants du Brésil, du Canada, du Costa Rica, du Chili, de la République dominicaine, de la Jamaïque, du Mexique, du Nicaragua, du Panama, du Pérou et de la Trinité-et-Tobago, et qu'elle les a trouvés conformes.

4.5 Projet de résolution intitulé "Proposition de rajustements au Plan à moyen terme 1987-1991"

4.5.1 Le Président demande que soit donné lecture du projet de résolution intitulé "Proposition de rajustements au Plan à moyen terme 1987-1991", lequel avait été laissé en suspens. Personne n'ayant d'objections sur son contenu, il est adopté.

4.6 Rémunération du Directeur général et du personnel professionnel international (IICA/CE/Doc.207(90))

4.6.1 Le Président invite le représentant de la Trinité-et-Tobago à présenter le rapport de la commission spéciale dont il a assuré la prési-

dence et qui a été constituée pour étudier la question de la rémunération du Directeur général et du personnel professionnel international.

- 4.6.2 Le représentant de la Trinité-et-Tobago donne lecture du rapport. Il précise que le document de la société Peat Marwick ne renferme pas assez de renseignements pour permettre à la Commission de formuler une recommandation relativement à l'augmentation des rémunérations. Par conséquent, il conseille de compléter l'étude avec des informations sur tous les avantages, pécuniaires et en nature, accordés par l'IICA au personnel professionnel international et au Directeur général, et aussi de les analyser par rapport à ceux des autres organismes internationaux comparables. L'étude serait soumise à l'examen du Comité exécutif à sa onzième réunion.
- 4.6.3 Le représentant du Brésil se dit préoccupé par le manque de données sur le sujet, ce qui empêchera la délégation de son pays de prendre position sur la question. Il ajoute que le Brésil est d'avis que l'IICA doit accorder des rémunérations suffisantes s'il veut attirer un personnel compétent et le retenir. Les représentants du Pérou et de la Jamaïque partagent son avis.
- 4.6.4 En réponse à une demande d'éclaircissements du représentant observateur des États-Unis, le conseiller juridique de l'IICA explique que le Comité exécutif n'a pas compétence pour prendre des décisions concernant les taux de rémunération et que, dans le cas présent, il agit au nom du Conseil interaméricain de l'agriculture. Le conseiller juridique signale

que cette délégation de pouvoirs est par ailleurs très limitée.

- 4.6.5 La discussion terminée, le Rapporteur donne lecture du projet de résolution intitulé "Rémunération du Directeur général et du personnel professionnel international", qui est ensuite soumis à la considération du Comité, puis adopté.

4.7 Autres questions

- 4.7.1 Le Secrétaire technique fait savoir que la séance de clôture se tiendra le 29 août 1990, à 11 h 00.

- 4.8 L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 45.

SÉANCE DE CLÔTURE

- 5.0 La séance de clôture de la dixième réunion ordinaire du Comité exécutif est ouverte à 11 h 08, le 29 août 1990, sous la présidence du représentant du Panama. Le Secrétaire technique informe qu'on a distribué le Rapport provisoire de la réunion, qui comprend tous les procès-verbaux des séances antérieures et le compte rendu in extenso. Les représentants sont invités à réviser le Rapport, sans quitter la salle, pour que, s'il y avait des propositions de corrections, ils puissent les faire parvenir pendant la journée au Secrétaire technique. Aucun commentaire de fond n'est présenté.

5.1 Signature du Rapport provisoire de la dixième réunion ordinaire du Comité exécutif

5.1.1 Le Rapporteur donne lecture du document de signature du Rapport provisoire, lequel est signé par le Président de la réunion, M. Ezequiel Rodríguez, ministre du Développement agricole du Panama, et par le Secrétaire d'office de la réunion et Directeur général de l'IICA, M. Martín Piñero.

5.2 Allocution du représentant de la Dominique

5.2.1 Le représentant de la Dominique mentionne l'expérience vécue par lui et par les autres participants durant les trois jours de la réunion. Il évoque le précieux échange d'idées et d'expériences ; il commente, par ailleurs, certains des projets qui sont menés à bien dans la région des Antilles : développement de technologie agricole, commercialisation de denrées périssables et phytopathologie. Il signale aussi que les pays ont besoin de compter sur une assistance technique en matière de commercialisation.

5.3 Allocution du Directeur général

5.3.1 Dans son discours final, le Directeur général de l'IICA passe en revue les activités effectuées durant la réunion et recueille les commentaires faits par les délégations. Il signale l'importance des analyses réalisées en ce qui concerne la marche du PLANALC et les décisions prises quant aux rajustements du Plan à moyen terme 1987-1991, maintenant prolongé jusqu'en 1993. Il se réfère à l'adoption du thème général de la dixième Conférence inter-

américaine des ministres de l'Agriculture, qui doit se tenir à Madrid, en Espagne, en septembre 1991 ; à cet égard, il rappelle qu'est entamé un processus de réflexion intense, qui devra culminer dans un an, lorsque seront présentés devant la Conférence une série de documents thématiques qui devront enrichir cette réunion. Enfin, il félicite le Président, tous les participants à la réunion et le personnel de soutien, pour les efforts qu'ils ont déployés.

5.4 Allocution du Président de la dixième réunion ordinaire

- 5.4.1 Le Président de la réunion, M. Ezequiel Rodríguez, exprime à tous les participants sa reconnaissance pour le travail réalisé. Il rappelle que son élection au poste de président signifie pour son pays, le Panama, la reconnaissance des nouvelles mesures qu'il prend pour essayer de renforcer son système démocratique. Il souhaite des jours meilleurs à l'agriculture du Continent, spécialement aux producteurs et à leurs familles. Il mentionne spécialement les expressions utilisées par l'observatrice de la Commission interaméricaine des femmes à l'égard de la femme paysanne, considérée comme une pièce maîtresse de l'agriculture. Il évoque quelques résultats obtenus par son pays dans le cadre de la coopération technique de l'IICA et il déclare la réunion close.

La séance de clôture de la dixième réunion ordinaire du Comité exécutif est levée à 11 h 50, le 29 août 1990.

RÉSOLUTIONS

IICA/CE/Res.134(X-0/90)
27 août 1990
Original : espagnol

RÉSOLUTION No. 134

RAPPORT ANNUEL 1989

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa dixième réunion ordinaire,

VU :

Le Rapport annuel 1989,

CONSIDÉRANT :

Que l'article 4.f du règlement intérieur du Comité exécutif prescrit que celui-ci doit étudier le rapport annuel des activités de la Direction générale ;

Que le Rapport annuel 1989 a été réexaminé par le Comité exécutif à sa dixième réunion ordinaire et qu'il a été accepté tel que l'a présenté la Direction générale,

DÉCIDE :

1. De remettre au Conseil interaméricain de l'agriculture le Rapport annuel 1989.

2. De recommander au Conseil interaméricain de l'agriculture l'adoption du Rapport annuel 1989.
3. De féliciter le Directeur général et le personnel de l'IICA de leur travail et de la haute qualité du Rapport annuel 1989.

IICA/CE/Res.135(X-0/90)
27 août 1990
Original: espagnol

RÉSOLUTION No. 135

ÉTATS FINANCIERS DE L'INSTITUT

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa dixième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.198(90), "Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'IICA et commentaires du Directeur général sur le rapport des commissaires aux comptes",

CONSIDÉRANT :

Que l'article 4 du Règlement intérieur du Comité exécutif établit que ce dernier doit examiner les états financiers de l'Institut et en rendre compte au Conseil interaméricain de l'agriculture ;

Que les commissaires aux comptes attestent de la bonne gestion des ressources financières, conformément aux dispositions des règlements de l'Institut ;

Que, de l'avis des commissaires aux comptes, les états financiers présentent fidèlement la situation financière de l'Institut au 31 décembre 1989 et les résultats de l'année écoulée, et que les principes comptables sur lesquels ils reposent sont tout à fait conformes aux pratiques comptables généralement admises,

DÉCIDE :

1. D'accueillir le document IICA/CE/Doc.198(90), "Suite donnée aux résolutions de la cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture" .
2. De recommander au Conseil interaméricain de l'agriculture d'adopter le document IICA/CE/-Doc.198(90), "Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'IICA et commentaires du Directeur général sur le rapport des commissaires aux comptes".

IICA/CE/Res.136(X-0/90)
27 août 1990
Original : espagnol

RÉSOLUTION No. 136

SUITE DONNÉE AUX RÉOLUTIONS DE LA NEUVIÈME
RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa dixième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.199(90), "Rapport sur la suite donnée aux résolutions de la neuvième réunion ordinaire du Comité exécutif",

CONSIDÉRANT :

Que l'examen du document susmentionné révèle que la Direction générale de l'Institut a rempli de manière satisfaisante les missions que lui avait confiées le Comité exécutif,

DÉCIDE :

D'accepter le document IICA/CE/Doc.199(90), "Rapport sur la suite donnée aux résolutions de la neuvième réunion ordinaire du Comité exécutif".

IICA/CE/Res.137(X-0/90)
27 août 1990
Original : espagnol

RÉSOLUTION No. 137

SUITE DONNÉE AUX RÉOLUTIONS DE LA CINQUIÈME
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN
DE L'AGRICULTURE

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa dixième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.200(90), "Suite donnée aux résolutions de la cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture",

CONSIDÉRANT :

Que l'examen du document susmentionné révèle que la Direction générale de l'Institut a rempli de manière satisfaisante les missions que lui avait données le Conseil interaméricain de l'agriculture,

DÉCIDE :

D'accueillir le document IICA/CE/Doc.200(90), "Suite donnée aux résolutions de la cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture".

IICA/CE/Res.138(X-0/90)

28 août 1990

Original: espagnol

RÉSOLUTION No. 138

PLAN D'ACTION COMMUNE POUR LA REVITALISATION
DE L'AGRICULTURE EN AMÉRIQUE LATINE ET AUX ANTILLES
(PLANALC)

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa dixième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.206(90)rev., "Rapport du Directeur général sur le PLANALC",

CONSIDÉRANT :

Que la cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), par sa résolution no. 154, a adopté le PLANALC ;

Que cette résolution établit que le suivi global de l'exécution du PLANALC et des programmes concernant notre hémisphère sera à la charge de la Conférence interaméricaine des ministres de l'agriculture (CIMA), du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) et du Comité exécutif de l'IICA, et que l'IICA devra, dans chaque cas, présenter les rapports nécessaires ;

Que les États membres de l'IICA ont accordé un haut rang de priorité à la mise à exécution du Plan ;

Que l'Institut a rempli les mandats que lui avait confiés le Conseil, en ce qui concerne les tâches découlant immédiatement de l'exécution du Plan,

DÉCIDE :

1. D'accueillir avec satisfaction le document IICA/CE/Doc.206(90)rev., "Rapport du Directeur général sur le PLANALC".
2. De demander à l'IICA de donner, à la prochaine réunion du Comité exécutif, l'information voulue sur la marche du PLANALC, détaillant l'état d'avancement des différents programmes et projets, ainsi que sur les ressources extérieures obtenues.
3. De demander instamment aux pays de continuer à jouer un rôle actif à l'échelon des forums sectoriels désignés par le PLANALC à l'échelon de chacune des sous-régions.

IICA/CE/Res.139(X-0/90)
28 août 1990
Original : espagnol/anglais

RÉSOLUTION No. 139

PROPOSITION DE RAJUSTEMENTS AU PLAN À MOYEN TERME
1987-1991

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa dixième réunion ordinaire,

VU :

La résolution IICA/JIA/Res.168(V-0/89), "Proposition de rajustements au Plan à moyen terme 1987-1991", prise dans le but d'apporter les rajustements qui permettront de renforcer les liens entre le Plan à moyen terme (PMT) en cours et le Plan d'action commune pour la revitalisation de l'agriculture en Amérique latine et aux Antilles,

CONSIDÉRANT :

Qu'il est nécessaire de disposer d'un document d'ordonnement des activités de l'Institut pour le reste du mandat de l'administration actuelle ;

Que le document présenté par le Directeur général reprend l'essence du mandat reçu du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) ;

Que le Comité exécutif, lorsqu'il a examiné la proposition du Directeur général, a indiqué qu'il

soutenait la philosophie d'action qui sous-tend le Plan à moyen terme ;

Qu'au cours de l'examen de cette proposition, des représentants des États membres et des observateurs ont manifesté un vif intérêt pour les questions de la participation de la femme au développement, de la protection de l'environnement et du développement durable soulevées dans le Plan à moyen terme.

Que le Directeur général a indiqué au cours du débat que la croissance budgétaire apportée par le chapitre 6 du Plan à moyen terme traduit l'intention de l'IICA de se maintenir en croissance zéro tout en compensant l'effet dû à l'inflation,

DÉCIDE :

1. D'adopter le Document IICA/CE/Doc.203(90)rev., "Rajustements au Plan à moyen terme 1987-1991" et de le considérer comme un cadre de référence pour les actions de l'Institut.
2. De prolonger la durée de validité effective du Plan à moyen terme, ainsi rajusté, jusqu'en décembre 1993.
3. De donner au Directeur général l'autorisation d'y apporter, avant la publication du document officiel correspondant, les corrections de rédaction qu'il estimera nécessaires.

IICA/CE/Res.140(X-0/90)
28 août 1990
Original : espagnol

RÉSOLUTION No. 140

ÉVALUATION DU PLAN À MOYEN TERME 1987-1993
ET ÉLABORATION DE LA PROPOSITION CORRESPONDANT À
LA PÉRIODE 1994-1997

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa dixième réunion ordinaire,

VU :

La Résolution IICA/JIA/Res.168(V-0/89), "Proposition de rajustements au Plan à moyen terme 1987-1991", où il est demandé au Directeur général de présenter à ce Comité des propositions pour réaliser l'évaluation du Plan à moyen terme (PMT) en cours et l'élaboration du plan correspondant à la période 1994-1997,

CONSIDÉRANT :

Que le PMT actuel, dont l'extension a été approuvée par ce Comité, arrive au terme de sa période de validité en décembre 1993 et qu'il s'est avéré être un instrument précieux pour la conduite des opérations de l'Institut ;

Que, comme tout instrument de programmation prospective, il doit faire l'objet d'une révision et d'une actualisation permanentes en fonction de l'évolution des besoins de coopération des pays membres ;

Qu'il est nécessaire de définir la marche à suivre pour l'évaluation du PMT et la formulation du nouveau plan en tenant compte des derniers développements en matière de technologie et d'évolution politique, à l'échelon international et à celui de la région ;

Qu'il est dans l'intérêt de l'Institut et de ses États membres d'obtenir une large participation de ces derniers, et aussi celle d'experts de l'extérieur, pour évaluer le Plan à moyen terme en cours ;

Que ce processus comporte des coûts auxquels il faudra subvenir au moyen des ressources du Projet de programme-budget 1992-1993 ,

DÉCIDE :

1. De demander au Directeur général que, dans le Projet de programme-budget 1992-1993, il alloue les ressources nécessaires pour engager par contrat un groupe d'experts étrangers à l'IICA et de bon renom, qui sera chargé d'évaluer le Plan à moyen terme en cours, ainsi que les programmes et projets qui auront été exécutés dans le cadre de ce plan.
2. De demander au groupe d'experts de remettre les résultats de ses travaux pour qu'ils servent d'input au Directeur général, s'il est élu lors de la réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) en 1993, au moment d'élaborer sa proposition de Plan à moyen terme 1994-1997.

3. De recommander au Conseil qu'à sa septième réunion ordinaire, qui aura lieu en 1993, il délègue expressément au Comité exécutif le pouvoir d'étudier et d'adopter la proposition de Plan à moyen terme que lui présentera le Directeur général au cours de la réunion ordinaire de 1994, ainsi que les rajustements qu'il faudra apporter au programme-budget 1994-1995 pour le mettre en accord avec les nouvelles lignes directrices qui seront indiquées dans le Plan adopté.

IICA/CE/Res.141(X-0/90)
28 août 1990
Original : espagnol

RÉSOLUTION No. 141

THÈME DE LA Xe CONFÉRENCE INTERAMÉRICAINNE DES
MINISTRES DE L'AGRICULTURE

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa dixième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.205(90)rev., "Thème proposé pour la Xe Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture" ,

CONSIDÉRANT :

Que le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), au moyen de la résolution 185, a autorisé la dixième réunion ordinaire du Comité exécutif à adopter les éléments thématiques et organisationnels de la Xe Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture ;

Que l'un des défis auquel doit faire face le secteur agricole de l'Amérique latine et des Antilles doit être la recherche d'une insertion efficace de ce secteur dans les conditions changeantes du contexte international,

DÉCIDE :

D'adopter comme thème de la Xe Conférence inter-américaine des ministres de l'Agriculture, qui se tiendra en même temps que la sixième réunion ordinaire du Conseil à Madrid, en Espagne, en 1991 : "L'agriculture de l'Amérique latine et des Antilles dans le contexte international des années 90 : stratégies pour la fin du siècle", ainsi que les lignes directrices générales contenues dans le document IIÇA/CE/Doc.205(90)rev., intitulé "Thème proposé pour la Xe Conférence inter-américaine des ministres de l'Agriculture" .

IICA/CE/Res.142(X-0/90)
28 août 1990
Original : espagnol

RÉSOLUTION No. 142

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR LES PROGRAMMES
DE L'IICA

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa dixième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.201(90), "Rapport du Directeur général sur les programmes de l'IICA",

CONSIDÉRANT :

Que le document présenté par le Directeur général permet au Comité exécutif de s'informer sur l'exécution des programmes I : "Analyse et planification de la politique agricole" et V : "Santé en agriculture" ;

Que le Directeur général et les directeurs des programmes correspondants ont, dans leurs exposés oraux, développé le contenu du document précité,

DÉCIDE :

D'accepter le document IICA/CE/Doc.201(90), "Rapport du Directeur général sur les programmes de l'IICA".

IICA/CE/Res.143(X-O/90)
28 août 1990
Original : espagnol

RÉSOLUTION No. 143

OBTENTION DE RESSOURCES EXTÉRIEURES

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa dixième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.202(90), "Rapport du Directeur général sur l'obtention de ressources extérieures",

CONSIDÉRANT :

Que le document présenté par le Directeur général permet au Comité exécutif de connaître la stratégie d'action que suit l'Institut dans le cadre du Plan à moyen terme 1987-1991 pour obtenir des ressources extérieures ;

Que le Comité reconnaît les efforts que la Direction générale de l'IICA déploie pour obtenir des ressources qui lui permettent de compléter et d'élargir les actions qu'elle réalise actuellement grâce à des ressources extérieures.

DÉCIDE :

1. D'accepter avec satisfaction le document IICA/CE/Doc.202(90), "Rapport du Directeur général sur l'obtention de ressources extérieures".
2. De demander aux États membres d'appuyer sans cesse l'IICA dans son effort pour obtenir des ressources extérieures, afin de renforcer l'action de l'Institut dans les États membres.

IICA/CE/Res.144(X-0/90)

28 août 1990

Original : anglais

RÉSOLUTION No. 144

RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET DU PERSONNEL PROFESSIONNEL INTERNATIONAL

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa dixième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Res.165(V-0/89), "Rémunération du Directeur général pour l'exercice biennal 1990-1991 et demande d'étude de la rémunération du personnel professionnel international" ;

Le rapport de juin 1990 élaboré par Peat Marwick et intitulé "Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, étude de rétribution pour le cadre international" ("Rapport Peat Marwick"),

CONSIDÉRANT :

Que l'article 20(b) de la Convention de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture autorise le Directeur général à : "En conformité des normes établies par le Conseil ou le Comité, déterminer l'effectif du personnel...; fixer ses émoluments ; le nommer et le licencier" ;

Que la section II (1) (c) du Régime de rémunération du personnel de l'IICA, mis en application en exécution de la résolution IICA/JIA/Res.67(III-0/85), établit que "Les barèmes des traitements sont rajustés conformément au budget approuvé par le Conseil" ;

Que, par sa résolution IICA/JIA/Res.165(V-O/89), le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) a donné instruction à la Direction générale Peat Marwick pour réaliser une étude sur la rémunération du Directeur général et du personnel international, étude devant comprendre : "(1) une comparaison de cette rémunération avec les traitements et autres émoluments versés aux fonctionnaires d'un rang comparable d'autres organisations internationales telles que le CGIAR, l'OPS, la FAO et l'OEA ; (2) la recommandation d'une rémunération appropriée pour le Directeur général et le personnel professionnel international" ;

Que, par la même résolution, le Conseil a autorisé le Comité exécutif "à considérer et à adopter, d'après l'étude réalisée, un rajustement convenable de la rémunération du Directeur général pour l'exercice biennal 1990-1991" ;

Que le Comité exécutif, à la séance inaugurale de sa dixième réunion annuelle, a demandé au Canada, au Chili, au Nicaragua, au Pérou et à la Trinité-et-Tobago de nommer des représentants qui formeront une commission chargée d'étudier la rémunération du Directeur général et du personnel professionnel international (la "Commission spéciale"),

Que la Commission spéciale a conclu comme suit:

1. Que le rapport élaboré par Peat Marwick en exécution de la résolution IICA/JIA/Res.165(V-O/89) et soumis pour examen au Comité exécutif ne donne pas une information suffisante pour permettre au Comité exécutif d'autoriser un rajustement additionnel de la rémunération du Directeur général pour l'exercice biennal 1990-1991, ni pour recommander des rajustements de la rémunération du personnel professionnel international ;

2. Que, pour permettre de faire une étude significative de la rétribution accordée par l'IICA à son Directeur général et à son personnel professionnel international, il faut disposer de plus d'information sur les traitements de base et autres émoluments, sur les primes de poste et (ou) allocations de vie chère comparables pour les fonctionnaires d'organisations comparables ;
3. Que l'information contenue dans le rapport Peat Marwick porte à croire qu'une étude détaillée plus poussée des niveaux de rémunération au CGIAR n'est pas justifiée, parce que les niveaux de traitement dans cette organisation dépassent de loin ceux qui sont en vigueur dans d'autres organisations internationales comparables,

DÉCIDE :

De donner instruction au Directeur général de faire préparer par la Direction des ressources humaines de l'Institut un supplément au rapport Peat Marwick, comportant une étude comparative plus détaillée de la rétribution totale (y compris, mais non limitativement, les traitements de base, la prime salariale, les avantages sociaux et les émoluments) accordée aux hauts fonctionnaires et au personnel professionnel international, à l'IICA et dans des organisations internationales comparables telles que celles qui sont mentionnées dans la résolution IICA/JIA/Res.165(V-0/89), dont le CEPALC et l'ILPES. Cette étude devrait permettre de faire une comparaison significative de la rétribution totale accordée dans certains postes d'affectation choisis ; elle devrait aussi prendre en compte de la taille de chaque organisation au moment de comparer les niveaux de traitement des hauts

fonctionnaires et autres cadres supérieurs. Le Directeur général devra mettre cette étude à la disposition des membres du Comité exécutif le 1er mai 1991 au plus tard.

IICA/CE/Res.145(X-0/90)
28 août 1990
Original : espagnol

RÉSOLUTION No. 145

DATE ET SIÈGE DE LA ONZIÈME RÉUNION ORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa dixième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Qu'il est nécessaire d'indiquer la date et le lieu de la onzième réunion ordinaire du Comité exécutif ;

Que, conformément à l'article 19 du Règlement intérieur du Comité exécutif, cet organe doit tenir une réunion ordinaire chaque année ;

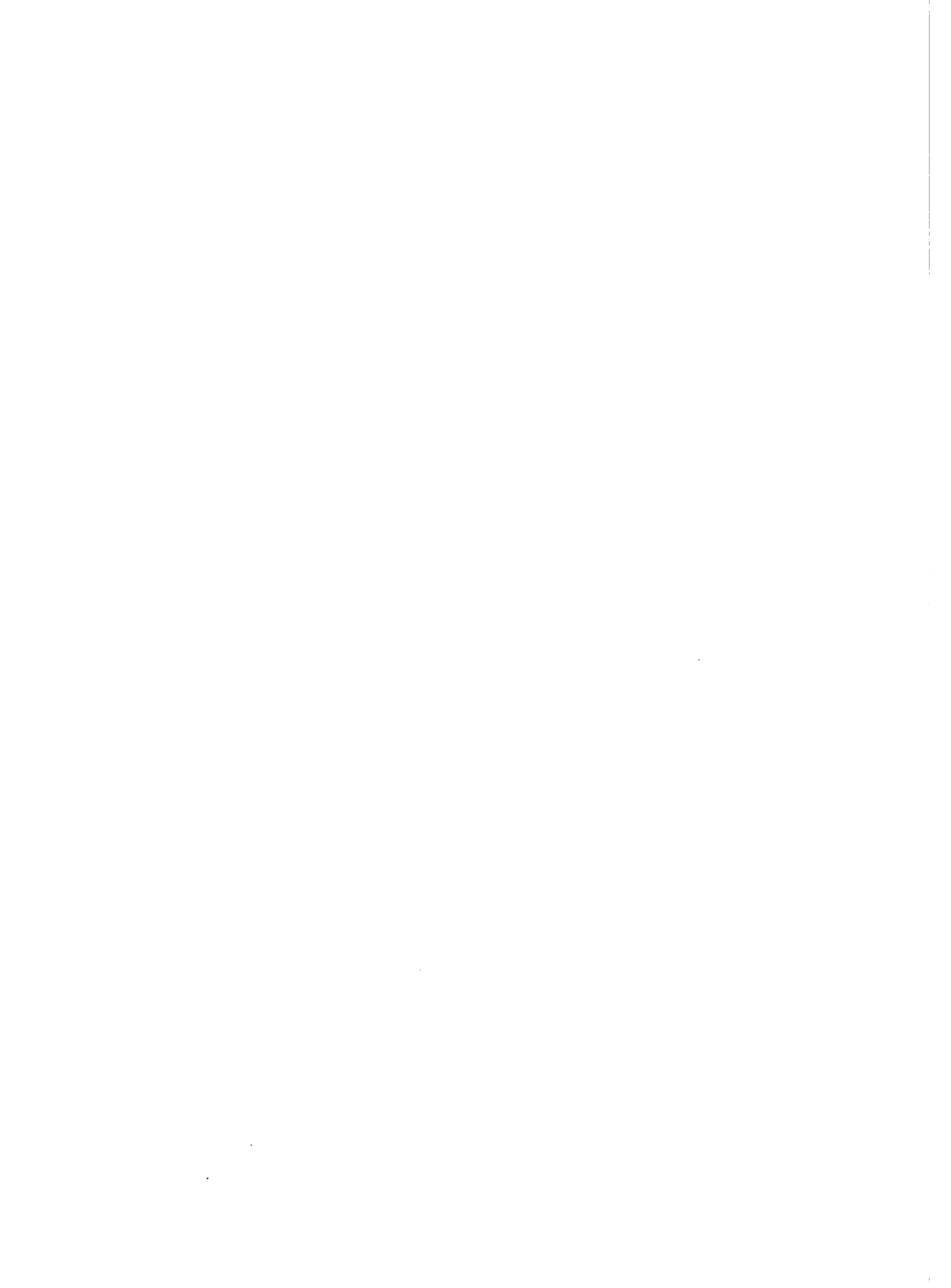
Que, conformément à l'article 22, lorsqu'aucun État membre ne s'offre comme siège pour cette réunion, cette dernière se tient au siège central de l'Institut,

DÉCIDE :

1. De tenir la onzième réunion ordinaire du Comité exécutif au siège central de l'IICA, à San José, Costa Rica, pendant la dernière semaine de juin 1991.

2. De charger le Directeur général de convoquer et d'inviter les États membres et les autres participants, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

SIGNATURE DU RAPPORT FINAL



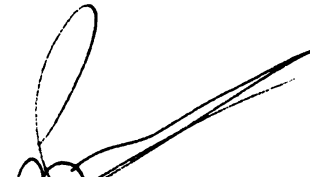
SIGNATURE DU RAPPORT FINAL DE LA
DIXIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

En application des dispositions de l'article 91 du Règlement intérieur du Comité exécutif, il est procédé à la signature du Rapport final de la dixième réunion ordinaire du Comité exécutif à onze heures le vingt-neuf août mil neuf cent quatre-vingt-dix au siège central de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture.


Le présent rapport, qui est présenté en français, en anglais, en espagnol et en portugais, dont les versions font également foi, sera édité par le secrétariat avant d'être publié dans la série Documents officiels. Seront également incorporés les changements approuvés lors de la séance de clôture.

Le Secrétaire déposera les originaux dans les archives de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, et la Direction générale enverra la version officielle du présent rapport aux gouvernements des États membres, aux observateurs permanents de l'Institut et aux autres participants à la réunion.

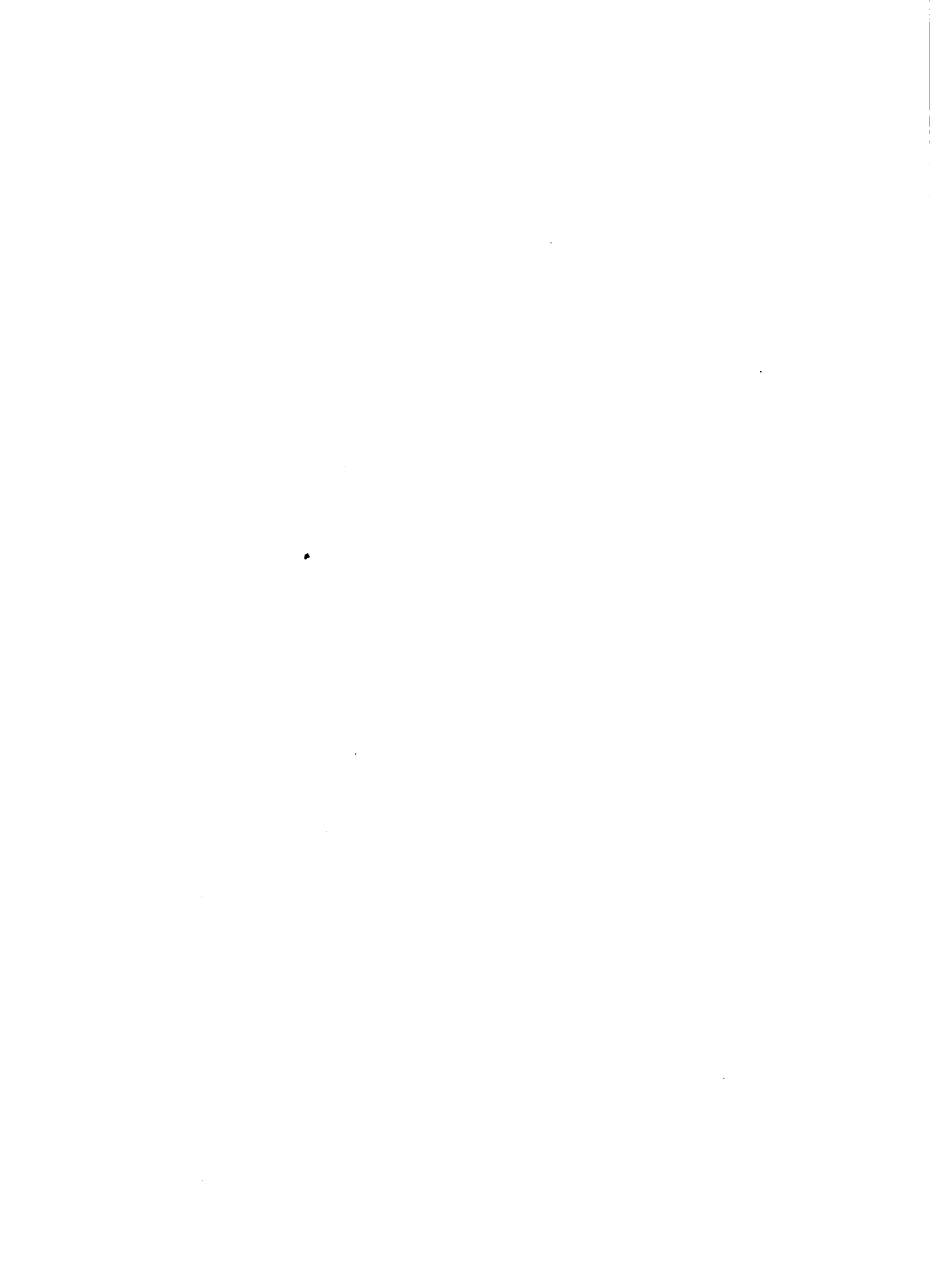
San Isidro de Coronado, San José, Costa Rica.



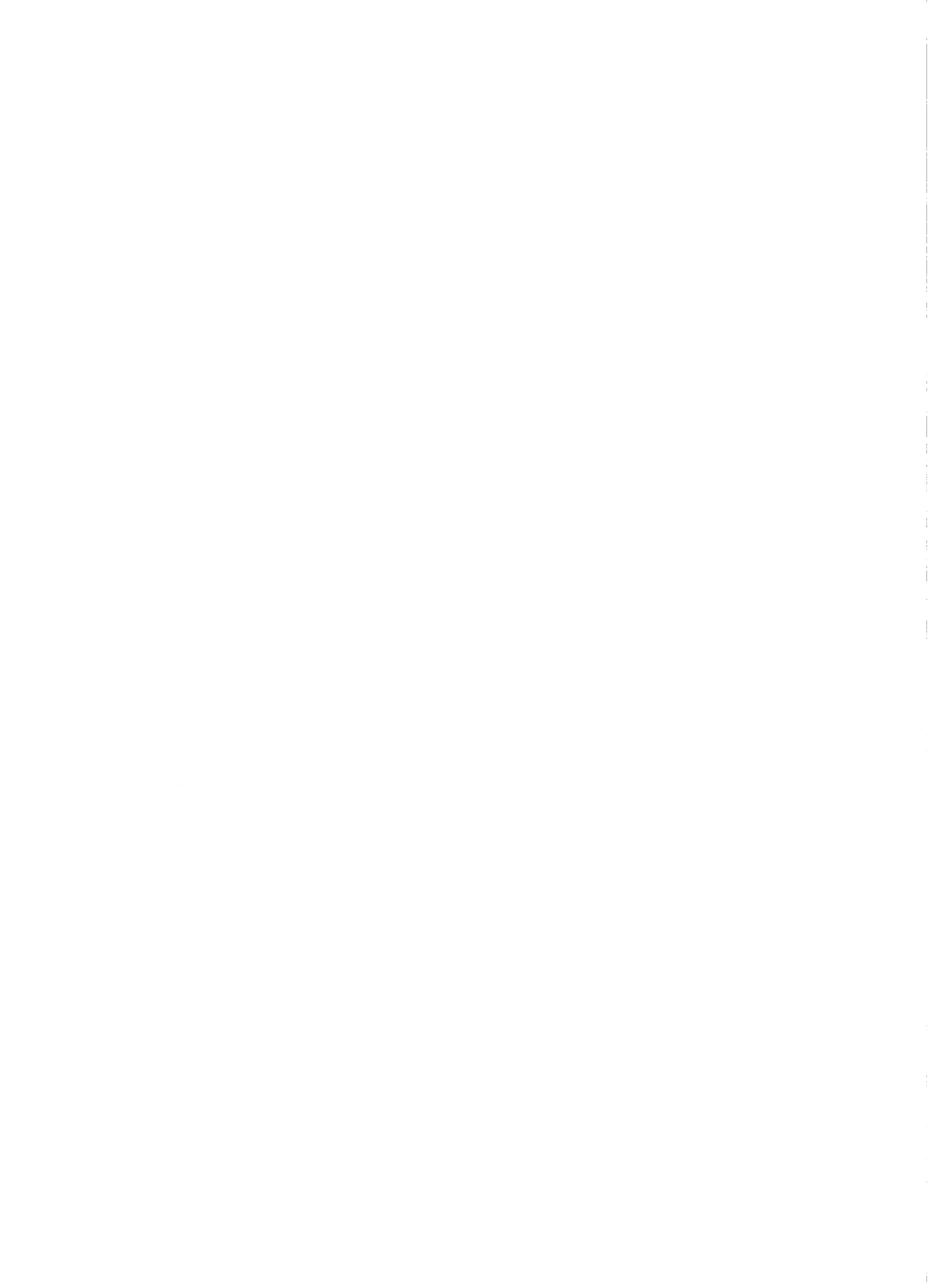
Martín E. Piñeiro
Directeur général et
Secrétaire d'office



Ezequiel Rodríguez
Président



RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS

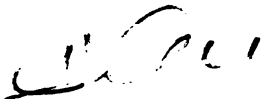


RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS
DE LA DIXIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Conformément aux dispositions de l'article 50 du Règlement intérieur du Comité exécutif, celui-ci a formé la Commission de vérification des pouvoirs de la dixième réunion ordinaire et désigné les délégués du Canada, du Costa Rica, du Mexique et de la Trinité-et-Tobago pour la composer.

La Commission a examiné les pouvoirs des représentants des États membres siégeant au Comité exécutif, à savoir : le Brésil, le Canada, le Chili, le Costa Rica, la Dominique, la Jamaïque, le Mexique, le Nicaragua, le Panama, le Pérou, et la Trinité-et-Tobago ; elle les a trouvés conformes.

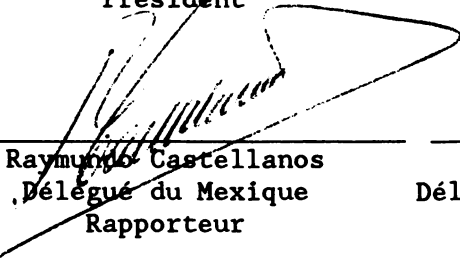
San José, Costa Rica, le 28 août 1990.



José Joaquín Acuña
Délégué du Costa Rica
Président



Richard Saint-Martin
Délégué du Canada



Raymundo Castellanos
Délégué du Mexique
Rapporteur



Ronald Barrow
Délégué de la Trinité-et-Tobago

ORDRE DU JOUR

IICA/CE/Doc.195(90)rev.2

ORDRE DU JOUR

1. Programme provisoire de travail IICA/CE/Doc.196(90)rev.
2. Rapport annuel 1989 IICA/CE/Doc.197(90)
3. Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'IICA et commentaires du Directeur général sur le rapport des commissaires aux comptes IICA/CE/Doc.198(90)
4. Rapport sur la suite donnée aux résolutions de la neuvième réunion ordinaire du Comité exécutif IICA/CE/Doc.199(90)
5. Rapport sur la suite donnée aux résolutions de la cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture IICA/CE/Doc.200(90)
6. Rapport du Directeur général sur les programmes de l'IICA IICA/CE/DOC.201(90)
7. Rapport du Directeur général sur l'obtention de ressources extérieures IICA/CE/Doc.202(90)

8. Proposition de rajustements au Plan à moyen terme 1987-1991 IICA/CE/Doc.203(90)rev.
9. Proposition pour réaliser l'évaluation du Plan à moyen terme 1987-1993 et l'élaboration du Plan à moyen terme 1994-1997 IICA/CE/Doc.204(90)
10. Thème proposé pour la Xe. Conférence inter-américaine des ministres de l'Agriculture IICA/CE/Doc.205(90)rev.
11. Plan d'action commune pour la revitalisation de l'agriculture en Amérique Latine et aux Antilles (PLANALC) IICA/CE/Doc.206(90)rev.
12. Étude réalisée par KPMG Peat Marwick sur la rémunération du Directeur général et du personnel professionnel international IICA/CE/Doc.207(90)
13. Date et siège de la onzième réunion ordinaire du Comité exécutif IICA/CE/Doc.208(90)
14. Autres questions

LISTE DES PARTICIPANTS

ÉTATS MEMBRES DE L'IICA QUI SIÈGENT AU COMITÉ EXÉCUTIFBRÉSIL**Titulaire:**

Milciades Sá Freire de Souza
Sub-Chefe do Gabinete do Ministro
da Agricultura
Ministério da Agricultura e
Reforma Agrária
Brasília, D.F.

Suppléant:

Hildebrando Tadeo Nascimento
Conselheiro
Embaixada do Brasil na Costa Rica
Apartado 10132
1000 San José, Costa Rica

CANADA**Titulaire:**

John E. McGowan
Sous-ministre adjoint principal
Agriculture Canada
Édifíce Sir John Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Suppléant:

Garfield Pardy
 Ambassadeur extraordinaire et
 plenipotentiaire
 Ambassade du Canada
 Apartado 10303
 San José, Costa Rica

Conseillers:

José Tubino
 Agent principal
 Division des affaires multilatérales
 Agriculture Canada
 Édifice Sir John Carling
 Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Richard Saint-Martin
 Directeur adjoint
 Direction des relations avec
 l'Amérique du Sud
 Ministère des Affaires extérieures
 Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Christian Lapointe
 Directeur adjoint,
 Amérique du Sud
 Agence canadienne de développement
 international - ACDI
 200 Promenade du Portage
 Hull (Quebec) H1A 0G4

Iain MacGillivray
 Secteur agricole
 Agence canadienne de développement
 international - ACDI
 200 Promenade du Portage
 Hull (Quebec) H1A 0G4

Gaston Grenier
Conseiller en développement
Directeur du Département
des services professionnels
Ambassade du Canada
Apartado 10303
San José, Costa Rica

CHILI

Titulaire:

Iván Nazif
Director, División de Estudios
y Presupuestos
Ministerio de Agricultura
Santiago

Suppléant:

Juan Aníbal Barría García
Tercer Secretario
Embajada de Chile en Costa Rica
Apartado 10102
San José, Costa Rica

COSTA RICA

Titulaire:

Juan Rafael Lizano Sáenz
Ministro de Agricultura y Ganadería
Ministerio de Agricultura y Ganadería
San José

Suppléant:

José Joaquín Acuña Mesén
 Director Ejecutivo
 Secretaría Ejecutiva de Planificación Sectorial
 de Desarrollo Agropecuario (SEPSA)
 Apartado 10.094
 San José

DOMINIQUE**Titulaire:**

Maynard Joseph
 Minister of Agriculture
 Ministry of Agriculture
 Government Headquarters
 Roseau

JAMAÏQUE**Titulaire:**

Faith Innerarity
 Acting Director
 Economic Planing Division
 Ministry of Agriculture
 Hope Gardens
 Kingston 6

MEXIQUE**Titulaire:**

Evangelina Beltrán
 Sub-Directora de Cooperación Multilateral
 Secretaría de Agricultura y Recursos
 Hidráulicos
 México, D.F.

Suppléant:

Raymundo Castellanos
 Secretario Particular del Director
 General de Organismos Regionales
 Secretaría de Relaciones Exteriores
 México, D.F.

NICARAGUA**Titulaire:**

Roger Montiel
 Director General de Planificación
 Ministerio de Agricultura y Ganadería
 Managua

Suppléant:

Bayardo Selva
 Asistente del Vice-Ministro y
 Director de Colaboración Económica
 Externa y Relaciones Internacionales
 Ministerio de Agricultura y Ganadería
 Managua

PANAMA**Titulaire:**

Ezequiel Rodríguez
Ministro de Desarrollo Agropecuario
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Panamá

Suppléant:

Vannesa Bernal
Directora a.i. DICOI
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Apartado 5390
Zona 5, Panamá

PÉROU**Titulaire:**

José Alfredo La Rosa Bardales
Director General
Oficina de Planificación Agraria
Ministerio de Agricultura
Lima

Suppléants

Eduardo Barandarian
Encargado de Negocios a.i.
Embajada de Perú en Costa Rica
Apartado 4248
1000 San José, Costa Rica

Pilar Castro
Segunda Secretaria
Embajada de Perú en Costa Rica
Apartado 4248
1000 San José, Costa Rica

TRINITÉ-ET-TOBAGO

Titulaire:

Ronald Barrow
Acting Chief Technical Officer
Ministry of Food Production and
Marine Exploitation
Port-of-Spain

Suppléant:

Zaida Rajnauth
Administrative Officer
Ministry of Food Production and
Marine Exploitation
Port-of-Spain

**ÉTATS MEMBRES DE L'IICA NE SIÈGEANT PAS AU COMITÉ
EXÉCUTIF**

ARGENTINE

Titulaire:

Carlos Pezzano
Primer Secretario
Embajada de Argentina en Costa Rica
Apartado 1963
1000 San José, Costa Rica

BARBADE

Titulaire:

Ruall Harris
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Food and Fisheries
Graeme Hall
Christ Church

BOLIVIE

Titulaire:

Jaime Céspedes Toro
Embajador Extraordinario y Plenipotenciario
de Bolivia en Costa Rica
Embajada de Bolivia
Apartado 84810
1000 San José, Costa Rica

Suppléants:

Rolando Tapia Claros
Ministro Consejero
Embajada de Bolivia
Apartado 84810
1000 San José, Costa Rica

María José Botaro
Adjunto Civil
Embajada de Bolivia
Apartado 84810
1000 San José, Costa Rica

EL SALVADOR**Titulaire:**

Rodolfo Antonio Revelo
Embajador Extraordinario y Plenipotenciario
de El Salvador en Costa Rica
Embajada de El Salvador
Apartado 1378
1000 San José, Costa Rica

Suppléant:

Alvaro Mitjavila
Asesor
Embajada de El Salvador
Apartado 1378
1000 San José, Costa Rica

ÉQUATEUR**Titulaire:**

Andrés Hernán Córdova Galarza
 Embajador Extraordinario y Plenipotenciario
 de Ecuador en Costa Rica
 Embajada de Ecuador
 Apartado 1374
 1000 San José, Costa Rica

ÉTATS-UNIS**Titulaire:**

Roger P. Lewis
 International Relations Advisor
 Office of International Cooperation and
 Development (OICD)
 U.S. Department of Agriculture
 Washington, D.C., 20250

Suppléants:

Donald E. J. Stewart
 International Organization Adviser
 United States Mission to the
 Organization of American States
 Department of State
 Washington, D.C., 20520

Ronald Curtis
 Chief Agricultural Officer
 ROCAP/AID
 U.S. Embassy in Guatemala
 Guatemala, Guatemala

David Young
 Agricultural Attaché
 U.S. Embassy
 Apartado 10.053
 1000 San Jose, Costa Rica

Ralph Iwamoto
 Attaché
 Animal and Plant Health
 Inspection Service (APHIS)
 U.S. Embassy
 Apartado 10.053
 1000 San Jose, Costa Rica

HAÏTI

Titulaire:

Jean André Victor
 Directeur général
 Ministère de l'Agriculture, des Ressources
 Naturelles et du Développement Rural
 Damien
 Port-au-Prince

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Titulaire:

Pedro Rijo
 Subsecretario Técnico de Planificación
 Sectorial Agropecuaria
 Secretaría de Estado de Agricultura
 Santo Domingo

URUGUAY

Titulaire:

Antonio Entenza Martins
Ministro Consejero
Embajada de Uruguay
Apartado 3448
1000 San José, Costa Rica

PAYS OBSERVATEURS PERMANENTSESPAGNE

José Vidal Alvarez Ramos
Consejero de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Embajada de España
Apartado 10150
1000 San José, Costa Rica

Javier Piernavieja
Jefe, Servicio de Relaciones con
Países en Vías de Desarrollo
Ministerio de Agricultura
Paseo Infante Isabel I
Madrid, España

FRANCE

Philippe Cujo
Conseiller régional en coopération scientifique
et technique pour l'isthme centraméricain, le
Panama et la République dominicaine
Ambassade de France
Apartado 10.177
1000 San José, Costa Rica

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

Deok So Jeong
Primer Secretario
Embajada de la República de Corea
Apartado 3150
1000 San José, Costa Rica

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Christian Germann
Consejero
Embajada de la República Federal
de Alemania en Costa Rica
Apartado 4017
San José, Costa Rica

ORGANISMES DU SYSTÈME INTERAMÉRICAINORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS (OEA)

Gregorio Contreras Morales
Director
Oficina de la Secretaría General
de la OEA
Apartado 10.166
San José, Costa Rica

BANQUE INTÉRAMERICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BID)

Arnoldo Beltrán Avila
Especialista Sectorial
Representación del BID en Costa Rica
Apartado 1142, Centro Colón
San José, Costa Rica

COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES FEMMES (CIF)

Cristina Muñoz
Delegada Titular de Paraguay
Comisión Interamericana de Mujeres
Alberdi y Costanera
Palacio Legislativo
Asunción, Paraguay

ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ (OPS)

Edith Montecinos
Consultora del Area Materno-Infantil
y Nutrición
Organización Panamericana de la Salud
Apartado 3745
1000 San José, Costa Rica

OBSERVATEURS D'ORGANISMESASSOCIATION LATINOAMÉRICAINNE D'INSTITUTIONS POUR LE
FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT (ALIDE)

Jaime Espinosa Garreta
Asesor General
Asociación Latinoamericana de Instituciones
Financieras de Desarrollo (ALIDE)
Apartado 3988
Lima 27, Perú

C.A.B. INTERNATIONAL

Dennis Moses
Resident Representative
Regional Office, Caribbean
and Latin America
Gordon Street
Curepe, Trinidad and Tobago

INSTITUT POUR L'INVESTIGATION ET LE DÉVELOPPEMENT
AGRICOLE DES CARAÏBES (CARDI)

Calixte George
Executive Director
Caribbean Agricultural Research and
Development Institute
University of the West Indies
St. Augustine, Trinidad and Tobago

CENTRE INTERNATIONAL D'AMÉLIORATION DU MAÏS ET DU BLÉ
(CIMMYT)

Gustavo E. Sain
Economista Regional
Programa Regional del CIMMYT
Dirección General del IICA
Apartado 55
2200 Coronado
San José, Costa Rica

CENTRE RÉGIONAL D'ÉDUCATION DES ADULTES ET
D'ALPHABÉTISATION FONCTIONNELLE POUR L'AMÉRIQUE LATINE
(CREFAL)

Fernando Villalobos Solé
Coordinador de Proyectos de CREFAL
Escuela de Administración Educativa
Facultad de Educación
Universidad de Costa Rica
Ciudad Universitaria Rodrigo Facio

CENTRO INTERNAZIONALE CROCE-VIA

Giorgio Sirugo
Coordinador del Proyecto en Nicaragua
Centro Internazionale Croce-Via
Apartado 4900
Managua, Nicaragua

CONSEIL MONDIAL DE L'ALIMENTATION (CMA)

Uwe Kracht
 Chief Policy Development and
 Coordination Unit
 World Food Council
 United Nations
 Via delle Terme di Caracalla
 00153 Rome, Italy

INSTITUTO CENTROAMERICANO DE ADMINISTRACION PUBLICA
(ICAP)

Mauricio Valdés
 Director de Programas de Posgrado
 Instituto Centroamericano de Administración
 Pública (ICAP)
 Apartado 10.025
 San José, Costa Rica

INSTITUTO CENTROAMERICANO DE ADMINISTRACION DE EMPRESAS
(INCAE)

Esteban Brenes
 Director del Programa de Agroindustria,
 Cooperativas y Organizaciones Privadas de
 Desarrollo - INCAE
 Apartado 960
 4050 Alajuela, Costa Rica

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'AGRICULTURE
ET L'ALIMENTATION (FAO)

Oswaldo Babini
 Representante de la FAO en Costa Rica
 Apartado 8198
 San José, Costa Rica

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)

Gerardo Cárdenas
Director para América Central y Panamá
Apartado 10170
1000 San José, Costa Rica

María Luisa Núñez
Consejera Regional
Cooperativas y Desarrollo
Apartado 10170
1000 San José, Costa Rica

ORGANISME INTERNATIONAL RÉGIONAL CONTRE LES MALADIES
DES PLANTES ET DES ANIMAUX (OIRSA)

Evaristo Morales
Representante en Costa Rica
Organismo Internacional Regional de
Sanidad Agropecuaria (OIRSA)
Apartado 3628
1000 San José, Costa Rica

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT
(PNUD)

Bruno Guandalini
Representante del PNUD en Costa Rica
Apartado 4540
1000 San José, Costa Rica

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)

Gerardo Cárdenas
 Director para América Central y Panamá
 Apartado 10170
 1000 San José, Costa Rica

María Luisa Núñez
 Consejera Regional
 Cooperativas y Desarrollo
 Apartado 10170
 1000 San José, Costa Rica

ORGANISME INTERNATIONAL RÉGIONAL CONTRE LES MALADIES
 DES PLANTES ET DES ANIMAUX (OIRSA)

Evaristo Morales
 Representante en Costa Rica
 Organismo Internacional Regional de
 Sanidad Agropecuaria (OIRSA)
 Apartado 3628
 1000 San José, Costa Rica

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT
 (PNUD)

Bruno Guandalini
 Representante del PNUD en Costa Rica
 Apartado 4540
 1000 San José, Costa Rica

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DESJARDINS

Jean Caron
Asesor y Jefe de la Misión en Costa Rica
Apartado 820
2050 San Pedro Montes de Oca
San José, Costa Rica

AUTRES PARTICIPANTS

Roberto Rodrigues
Presidente
Organização das Cooperativas Brasileiras
SCS Edifício Baracat, 4o. andar
70309 Brasília, D.F., Brasil

PERSONNEL DE L'IICA

Martín E. Piñeiro	Directeur général
L. Harlan Davis	Sous-directeur général
Alfonso Cebreros	Sous-directeur général adjoint chargé des opérations
David Black	Représentant aux États- Unis
Chelston Brathwaite	Directeur adjoint des opérations des régions centrale et des Antilles
Manuel Chiriboga	Directeur du Programme III
Fernando Dall'Acqua	Directeur du CEPPI
Luis Arturo Del Valle	Directeur des opérations de la région centrale
Carlos E. Fernández	Coordinateur du Plan d'action au Costa Rica, a.i.
Ernani Fiori	Représentant au Canada
Jerry Fowler	Directeur du Programme V
Guillermo Guerra	Directeur adjoint des opérations des régions andine et Sud
Diego Londoño	Directeur de la program- mation et de l'évaluation

Gordon Mair	Directeur financier
Rodolfo Martínez Ferraté	Conseiller du Directeur général sur les affaires spéciales
Manuel Otero	Conseiller du Directeur général
J. André Ouellette	Directeur de la coordination des affaires institutionnelles
Víctor Palma	Directeur des opérations de la Région andine
Reynaldo Pérez	Secrétaire technique du CORECA
Reginald Pierre	Directeur des opérations de la Région des Antilles
Carlos Pomareda	Directeur du Programme I
Rodolfo Quirós Guardia	Directeur du Programme IV
Carlos Rucks	Directeur des opérations de la Région Sud
James Schlotfeldt	Directeur des ressources humaines
Fernando Suárez	Conseiller juridique
Eduardo Trigo	Directeur du Programme II
Jorge Werthein	Directeur des relations extérieures

FONCTIONNAIRES DU CATIE

Rodrigo Tarté

Directeur général

Richard Taylor

Représentant du CATIE au
Costa Rica

FONCTIONNAIRES DE LA RÉUNION



FONCTIONNAIRES DE LA RÉUNION

Directeur Général	Martín E. Piñeiro
Sous-directeur général	Harlan Davis
Secrétaire technique	J. André Ouellette
Secrétaire du Secrétaire technique	Elisa Barrantes
Secrétariat des délégués	Olga Zeledón
Adjointe du Secrétaire technique et chef du Service des documents	Roxana Montero
Conseillers juridiques	Fernando Suárez de Castro William M. Berenson
Coordinateur du compte rendu	Gonzalo Estefanell
Rédaction du compte rendu	Roberto Flores Lina Román Tomás Saraví Michael Snarskis
Service linguistique	
Chef	Susana Raine
Sous-chef	Marilia Alvarez
Interprètes	
Chef des cabines	Barbara Cohen

Espagnol	Dina Kuriansky Gloria Olson
Français	Jacques Gruber Roland Sarot
Anglais	Barbara Cohen María L. Phillips
Portugais	María Helena Oliveiros Luis Fernando Werneck

Réviseurs

Espagnol	Orlando García Alejandra Campbell
Français	Henri Dumas Bruno Lobrighon
Anglais	Barbara Bryan Paul Murphy
Portugais	Dorival Moreira Zita Pessoa

Traduction

Espagnol	Sabino Morera Anacristina Rossi
Français	Monique Dufournaud Yolande Guibord Michèle Lemaitre Jean Marcotte
Anglais	Deborah Cheifetz-Pira Maurice Harrah Nicholas Papworth

Portugais	João Francisco Bezerra Emilio Breyer Roberto García
Service des Documents	
Chef	Roxana Montero
Sous-chef	Alba Muñoz
Coordination de l'inscription, appariteurs	Aiza Vargas Maureen Obando Zaida Granados
Hôtesse d'accueil	Laura Cartín Lorena Mata María de los Ángeles Mora Lorena Muñoz Ilse Vargas
Distribution des documents	María Elena González Roxana Araya Hugo Calderón
Coordination du traitement de texte et révision d'épreuves	Leda Avila Maritza Chavarria
Coordination du contrôle in formatisé des documents	Patricia Jara Flor Loaiza
Correcteurs d'épreuves	
Espagnol	Flor Araya Rosario Bogantes Isabel Bolaños Marta Vásquez

Français
Marta E. Marín
Laura Rojas
Francisco Urruela
Jeannette Villalta

Anglais
Ana C. Fonseca
Jan Louise Hero
Barbara Kelly
Leslie Simmons

Portugais
Ana Nery Damasceno
Mercia de Oliveira
Hilda Santiesteban
Eva Schnell

Traitement de texte

Espagnol
Adriana Arce
Yadira González
Leticia Jiménez
Claudia Rowe

Anglais
Patricia Brenes
Ana C. Gómez
María L. González
Elena Monge

Français
Shirlene Aguilar
Elsa Atencio
Vivianne González
Hellen Jiménez

Portugais
Gladys Delgado
Laura Fernandez
Flor Lizano
Mabel Valerín

Coordination du compte rendu in extenso	Clotilde Rodríguez
Adjointe à la coordination du compte rendu in extenso	Ana Victoria Rojas
Enregistrement	Myrna Chacón
Transcription	
Espagnol	Dalila Céspedes Hellen Clark Damaris Chaves Flory Jiménez Zaira Obando Blanca Ramírez
Édition - Espagnol	Ana María Arias Alfonso Campos Silvia Delgado Marisol Gutiérrez Alberto Morales Daniel Vertanian
Transcription et édition - Anglais	Ann C. Brownrigg Isabel MacDonald Noël Payne Rebeca Stan
Coordination/Impression de documents	Edwin Bolaños Guiselle Madrigal
Photocopie	Eduardo Garnier Efren Morales
Coursiers	Ronald Aragón Ronald Hidalgo

Presse

Silvia Castillo
Danilo Jiménez
Patricia León

Système automatisé

Manuel León
Roger Mayorga
Manuel E. Ruiz
Marlon Ramírez

Protocole

Juan Carlos Obando
Irma Pacheco
Enrique Salazar

Appui logistique

Chef de la Division
des services

Alberto Muñoz

Chef du Service
d'entretien

Rafael Cordero

Adjoint

Jorge Castro

Transports

Edwin Morales

Alimentation

Hugo Núñez

LISTE DES DOCUMENTS

LISTE DES DOCUMENTS

IICA/CE/Doc.195(90)rev.2	Ordre du jour
IICA/CE/Doc.196(90)rev.	Programme provisoire de travail
IICA/CE/Doc.197(90)	Rapport annuel 1989
IICA/CE/Doc.198(90)	Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'IICA et commentaires du Directeur général sur le rapport des commissaires aux comptes
IICA/CE/Doc.199(90)	Rapport sur la suite donnée aux résolutions de la neuvième réunion ordinaire du Comité exécutif
IICA/CE/Doc.200(90)	Rapport sur la suite donnée aux résolutions de la cinquième réunion ordinaire du Conseil inter-américain de l'agriculture
IICA/CE/Doc.201(90)	Rapport du Directeur général sur les programmes de l'IICA
IICA/CE/Doc.202(90)	Rapport du Directeur général sur l'obtention de ressources extérieures

- IICA/CE/Doc.203(90)rev. Proposition de rajustements au Plan à moyen terme 1987-1991
- IICA/CE/Doc.204(90) Proposition pour réaliser l'évaluation du Plan à moyen terme 1987-1993 et l'élaboration du Plan à moyen terme 1994-1997
- IICA/CE/Doc.205(90)rev. Thème proposé pour la Xe Conférence inter-américaine des ministres de l'Agriculture
- IICA/CE/Doc.206(90)rev. Rapport du Directeur général sur le PLANALC
- IICA/CE/Doc.207(90) Étude réalisée par KPMG Peat Marwick sur la rémunération du Directeur général et du personnel professionnel international
- IICA/CE/Doc.208(90) Date et siège de la onzième réunion ordinaire du Comité exécutif

LISTE DE DOCUMENTS D'INFORMATION

Activités en vue de l'évaluation de la coopération technique et suite donnée aux recommandations adoptées

États financiers consolidés pour 1989 - Ventilation du poste "Autres recettes et autres dépenses". Note (8) Opérations commerciales et diverses

État consolidé du budget au 31 juillet 1990 (bilingue)

Changements à l'échelle des quotes-parts de l'IICA pour
1992-1993

Rapport sur le recours à des consultants nationaux et
internationaux

ANNEXES

DISCOURS DE M. JUAN RAFAEL LIZANO, MINISTRE DE
L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE DU COSTA RICA, PRONONCÉ
À LA SÉANCE INAUGURALE DE LA DIXIÈME RÉUNION ORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'IICA

Messieurs les Ministres,
Messieurs les représentants des pays membres de l'IICA,
Messieurs les délégués,
Monsieur Martín Piñeiro, Directeur Général de l'IICA,

Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, je vous souhaite la bienvenue au Costa Rica, pays siège de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture depuis sa création il y a 48 ans.

Et précisément, l'IICA a été témoin et acteur dans le cheminement de l'agriculture de notre continent. Et dans ce processus, seule la coopération entre les nations et les institutions pourra sortir l'humanité de la situation où elle se trouve...

Selon les données de l'ONU, la population mondiale, qui est actuellement de 5,3 milliards de personnes, dépassera les 8 milliards en 2025.

L'Amérique latine et les Antilles ne seront pas étrangères à cet accroissement de la population et c'est la raison pour laquelle il est urgent de tirer parti de l'énorme richesse agricole du continent, compte tenu de ce que sur les 82 millions de pauvres qui peuplent nos campagnes, 42 millions vivent dans l'indigence.

Il faut se souvenir que les politiques sectorielles ont marginalisé un grand nombre de petits agriculteurs, parce que le modèle actuel de modernisation a privilégié l'utilisation intensive du capital pour investir en biens de production qui sont pour la plupart importés, ce qui a écarté les groupes de petits agriculteurs des avantages desdites politiques.

Or, ce sont précisément ces petits et moyens agriculteurs qui fournissent une quantité considérable d'aliments, de matières premières et de produits d'exportation, même s'ils subissent d'importantes transformations technologiques.

Il convient donc de signaler qu'à l'échelon sous-régional, le secteur agricole centraméricain a été à l'avant-garde, ces dernières années, dans les processus de concertation et de coordination, lesquels - il va sans le dire - sont tout à fait conformes aux objectifs des accords d'Esquipulas.

L'IICA et notamment le Conseil régional de coopération agricole (CORECA) ont, en cela, joué un rôle prépondérant.

C'est précisément la première réunion, tenue en juillet au Honduras, de la Commission spéciale des ministres de l'Agriculture qui a fixé de façon claire, les mandats de l'Institut pour qu'il appuie l'harmonisation des politiques touchant l'agriculture en Amérique centrale.

Des processus analogues se déroulent sous d'autres latitudes de notre continent, ce qui est une preuve flagrante que nous devons consciencieusement faire face, en tant que bloc, aux changements suscités sur la scène mondiale, et plus précisément aux nouvelles lignes politiques et orientations économiques que notre région ne peut plus ignorer.

Les politiques agricoles ne doivent pas seulement incorporer nos potentiels et nos particularités, mais aussi tenir compte de la direction et des perspectives des principaux courants du commerce mondial, ainsi que des progrès technologiques et de leur influence sur les modèles de consommation.

Nous devons aussi appuyer le renforcement de l'entreprise privée au sein du secteur agricole et ce, au moyen de l'État qui doit encourager les institutions qui représentent les divers groupes participant aux marchés.

L'ancien concept selon lequel l'agriculture est un secteur primaire qui fournit des produits de base a été remplacé par celui d'une agriculture constituant un secteur élargi grâce à l'intégration.

Nous sommes dans l'obligation d'approfondir la réflexion sur ce concept d'agriculture élargie en reconnaissant les relations intersectorielles - agriculture, industrie, agro-alimentaire - ainsi que les liens qui existent entre le travail macro-économique et le travail agricole, et en donnant de l'élan à des politiques qui assureront que le prix final de la vente parvienne à l'exploitation agricole, en somme parvienne à l'agriculteur.

Parallèlement aux propositions du plan d'action conjointe pour la revitalisation de l'agriculture en Amérique latine et aux Antilles, dû à l'initiative de l'IICA, je me propose, depuis que j'ai assumé la charge du secteur agricole costaricien, de faire progresser la modernisation de la production et des institutions et c'est pourquoi nous donnons de l'élan - dans un contexte de rationalisation des ressources et de l'efficacité - à la spécialisation au sein du secteur.

De façon parallèle aussi, nous nous acheminons vers un ajustement structurel sans précédent dans le secteur agricole costaricien, pour lequel nous espérons compter sur un financement supérieur à 60 millions de dollars provenant de la Banque mondiale.

Dans ce sens, nous considérons que la coopération technique et financière internationale est un élément fondamental de la consolidation nationale et régionale du secteur agricole.

À l'occasion de l'inauguration de la dixième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'IICA, je tiens à remercier l'Institut de sa participation à l'élaboration de la nouvelle stratégie de développement agricole en Amérique latine et aux Antilles à l'horizon 2000, sujet qui nous réunit ici aujourd'hui, et à souligner cette participation.

Je vous souhaite encore une fois la BIENVENUE et j'espère que votre séjour au Costa Rica sera des meilleurs.

Je vous remercie.

**DISCOURS DE M. MARTÍN E. PIÑEIRO,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'IICA, PRONONCÉ À LA
SÉANCE INAUGURALE DE LA DIXIÈME
RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'IICA**

Je vous adresse tous mes remerciements, Monsieur le Ministre de l'Agriculture du Costa Rica et président sortant du Comité exécutif, Messieurs les ministres du Panama et de la Dominique, Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs. Je tiens à vous souhaiter une très cordiale bienvenue à l'IICA, la "Maison de l'agriculture" des Amériques. Je vous remercie d'avoir laissé vos tâches quotidiennes pour participer à cette réunion ; je suis particulièrement reconnaissant aux pays qui ne sont pas membres du Comité exécutif d'avoir envoyé des délégations spéciales à titre d'observateurs, ainsi qu'aux organismes internationaux qui se sont joints à nous.

Je tiens également à adresser un salut spécial, bien que ses délégués ne soient pas ici présents, à un nouveau membre de l'Institut: il s'agit d'une île des Antilles Saint-Kitts-et-Nevis. Ce pays s'est joint à l'Institut cette année et c'est la première occasion officielle de lui souhaiter la bienvenue à l'Institut.

Le Comité exécutif se réunit à un moment que nous considérons particulièrement important pour l'Amérique latine et, par conséquent, pour l'Institut. Comme Monsieur le Ministre de l'Agriculture vient de le dire, le monde vit actuellement des changements très profonds et extrêmement rapides qui auront sans doute des répercussions importantes sur l'agriculture en Amérique latine. Parmi les facteurs qui auront un effet marqué sur le commerce mondial et, selon nous, sur le commerce

agricole tout spécialement, citons les événements qui se déroulent actuellement en Europe, en Europe de l'Est surtout, les négociations du GATT et la nouvelle ligne de conduite adoptée par le président Bush. Tout cela va offrir de nouvelles possibilités à nos pays : de nouvelles possibilités dans le domaine du commerce, la possibilité que le secteur agricole se voie confier un rôle nouveau dans les stratégies de développement économique. En même temps que s'opèrent les changements dont je viens de parler à l'échelle internationale, les processus d'intégration de l'Amérique latine sont passés à la vitesse supérieure. Ici en Amérique centrale, en particulier, la proposition faite par les présidents des pays de lancer un programme économique pour la région a donné un nouvel élan à l'intégration régionale; les accords signés par le Brésil et l'Argentine, dans la Région sud, sont d'une énorme portée sur les plans économique et politique. Tout cela a des répercussions sur l'agriculture et crée de nouvelles demandes auxquelles nous sommes très sensibles, en ce qui concerne les tâches prioritaires de l'Institut.

Je reviendrai à ces questions au moment de présenter le rapport annuel, car c'est au moyen du rapport annuel que le Comité, en sa qualité d'organe de direction, de soutien et de consultation, doit conseiller l'administration, non seulement sur la façon de diriger administrativement l'Institut, mais aussi sur la façon de le réorienter en fonction de ces nouvelles demandes. Étant donné que cette réunion du Comité exécutif se tient entre deux réunions du Conseil interaméricain, le rapport annuel renferme des renseignements généraux sur la marche de l'Institut, tant du point de vue de la coopération technique que du point de vue de la situation financière et administrative, et des ressources externes. Je dirais que le rapport annuel renferme en quelque sorte la "substantifique moelle" des travaux du Comité, soit les événements qui se sont déroulés au cours de la dernière

année. De plus, la réunion du Comité exécutif sert de suivi et de "monitorage" pour les activités de l'Institut.

L'ordre du jour comprend trois questions qui, selon moi, sont d'une importance particulière pour le Comité et pour l'IICA. La première vise une proposition de rajustement au Plan à moyen terme, présentée dans le document constituant le "Plan directeur général des activités de l'Institut", et une proposition concernant l'élaboration du Plan à moyen terme 1993-1997. Cette question fait suite à une demande formulée à la dernière réunion du Comité exécutif, et nous sommes en train de rédiger la proposition en question.

La deuxième question porte sur l'information concernant les programmes I et V, et, surtout dans le cas du programme V, il sera rendu compte d'une réorganisation en profondeur de ce programme. Ce remaniement fait suite à l'évaluation que nous avons faite l'année dernière et qui a donné lieu aux changements dont nous allons parler au cours de la présente réunion du Comité exécutif. La troisième question dont il s'agit est l'ordre du jour proposé pour la prochaine Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture (CIMA), qui, comme vous le savez, se tiendra à Madrid en 1991, en même temps que la prochaine réunion du Conseil interaméricain de l'agriculture.

La CIMA est un forum agricole d'une très grande importance. La dernière réunion de la CIMA, qui s'est déroulée à Ottawa (Canada), a eu des répercussions importantes sur la marche de l'Institut et, à mon avis, également sur l'approche des questions agricoles dans tous les pays membres. Nous pensons, nous espérons que la prochaine réunion de la CIMA aura un effet et une portée du même ordre. Je profite de l'occasion pour mentionner explicitement les sujets que l'Adminis-

tration considère comme particulièrement importants et sur lesquels nous espérons recevoir l'idée directrice et les recommandations du Comité exécutif. Je crois que ces grands sujets sont importants pour notre institution, mais j'espère aussi qu'ils présenteront un intérêt pour le Comité. J'estime que nous avons de la chance que le Comité n'ait que peu de sujets administratifs à aborder, lesquels prenaient beaucoup de place dans les ordres du jour des réunions antérieures du Comité. Je crois que cela découle un peu du processus de maturation de l'Institut, qui a résolu, pour l'essentiel, les questions touchant à l'administration et à la gestion, lesquelles peuvent maintenant passer au second plan par rapport aux sujets plus substantiels et plus importants du point de vue de la marche de l'Institution.

Pour terminer, je tiens de nouveau à vous remercier tous d'avoir participé à cette réunion du Comité exécutif et je précise à nouveau que l'Institut est à votre disposition pendant la durée de la réunion pour tout ce dont vous aurez besoin en matière d'appui institutionnel. Monsieur le Président, je vous remercie.

DISCOURS DE M. MAYNARD JOSEPH, MINISTRE DE
L'AGRICULTURE DE LA DOMINIQUE,
PRONONCÉ À LA SÉANCE DE CLÔTURE

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les fonctionnaires de la réunion, les délégués, les observateurs. Au nom des représentants et des délégués antillais ici présents, j'aimerais adresser quelques mots de remerciement au Directeur général et, bien entendu, à tous les autres membres du personnel. Parmi les quatre délégués des Antilles, deux d'entre nous, ceux de la Jamaïque et de la Dominique, sont ici pour la toute première fois. Les représentants de la Barbade et de Trinité-et-Tobago ont déjà assisté aux réunions du Comité, ils en ont donc l'expérience. Je dois souligner que, pour la Jamaïque et la Dominique, ces trois jours ont été passionnants et instructifs. En ce qui me concerne, ce qui s'est passé ici m'a permis de mieux cerner le type d'activités que je devrai considérer une fois rentré dans mon pays. Je tiens à dire que je n'ai pas seulement appris des exposés et des discussions des doctes personnes présentes à la table d'honneur, mais aussi des conversations que j'ai eues avec mes collègues des Antilles. Du fait de ma présence ici, je pourrai, de retour dans mon pays, faire référence à certaines discussions et à certains renseignements qui sont ressortis de cette réunion et je suis certain que, vu la diversité des compétences et aptitudes représentées ici, mon ministère à la Dominique saura tirer le meilleur parti des ressources dont j'ai entendu parler à cette réunion. Nous pensons tous de cette façon et nous croyons que cette rencontre, au cours des trois derniers jours, de spécialistes, d'administrateurs ou de ministres qui oeuvrent en agriculture devrait se répéter dans l'avenir. La possibilité d'assister à ces réunions nous fournit l'occasion de marquer une pause

pour évaluer nos réalisations de l'année écoulée et pour définir ce que nous devrions faire dans une prochaine étape. Je suis sûr que notre présence ici a également permis à l'IICA de procéder à une auto-évaluation, qui s'ajoute à ce que nous avons réalisé au cours des trois derniers jours. Je tiens à souligner que la planification a été excellente. J'ai entendu quelqu'un dire qu'il s'agissait d'une petite organisation. C'est peut-être parce que je viens d'un petit pays, mais je considère, quant à moi, qu'il s'agit d'une grande organisation qui pourrait même devenir encore plus importante. Peut-être que l'année prochaine, ou dans quelques années, nous dirons tous qu'il s'agit d'une grande organisation.

La réunion était bien planifiée, les exposés étaient bons et votre personnel a été à la hauteur de la tâche. Je le dis ici et je le répéterai dans mon pays. Il est certain que nous nous attendons à ce que vous mainteniez les niveaux d'aide actuels. De fait, nous espérons que tout ce qui s'est dit pendant notre séjour ici deviendra réalité. L'IICA possède des bureaux dans toutes les îles antillaises représentées ici. À l'heure actuelle, des projets sont en cours dans chacune d'elles. La Barbade participe au projet CARAPHIN sur les fruits. La Jamaïque s'est lancée dans un projet de recherche sur les systèmes d'exploitation visant à mettre au point une technologie de culture de l'igname en mini-plantation. À la Trinité-et-Tobago, on met au point des techniques de stockage et de transformation des denrées périssables et on élabore des normes et des catégories de qualité pour les produits agricoles. À la Dominique, comme je l'ai dit dans une entrevue hier et dans l'une de mes interventions pendant la réunion, nos activités concernent la phytopathologie. En fait, votre représentant là-bas est un phytopathologiste qualifié. Ce que je veux dire, c'est que, dans les Antilles, nous ne survivrons pas sans l'aide constante de l'IICA. Ainsi, nous plaidons ici pour que vous continuiez de nous prêter assistance

en ce qui concerne notre production, nos problèmes de stockage et de transformation et même en ce qui concerne notre situation sur le marché. L'un des rapports sur les exportations ne mentionnait aucunement les biens de production. Sans aucun doute, votre aide et votre technologie pourraient nous aider à déterminer si une partie de ce que nous importons en vue d'accroître notre production agricole est véritablement profitable.

Au nom de tous les représentants antillais, je tiens à vous exprimer notre profonde reconnaissance ; nous avons été très bien traités, tout a été parfait et nous attendons avec impatience la prochaine rencontre.

Merci à tous.

**DISCOURS DE M. MARTIN E. PIÑEIRO, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE
L'IICA, PRONONCÉ À LA SÉANCE DE CLÔTURE**

Je vous remercie. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les chefs de délégation, les délégués d'organismes internationaux, les délégués, Mesdames et Messieurs,

Après trois jours de séances intensives, nous achevons la dixième réunion ordinaire du Comité exécutif. Je crois qu'elle a été très fructueuse, tant par les progrès réalisés que par les orientations reçues en ce qui concerne les principaux sujets à l'ordre du jour. Ces orientations contribueront au fonctionnement institutionnel efficace et au rajustement permanent aux nouvelles situations qui se présenteront.

Passant en revue certaines des résolutions qui viennent d'être adoptées, en ce qui concerne le PLANALC, je suis convaincu que les efforts que nous avons réalisés conjointement avec les pays, depuis son adoption jusqu'à maintenant, ont été utiles et importants pour la région. Nous devons redoubler d'efforts dans cette nouvelle étape du Plan pour laquelle il importe d'accélérer l'exécution des programmes et projets, ainsi que l'obtention de ressources externes. Pour ce faire, il est indispensable que nous puissions compter, comme cela s'est fait jusqu'à présent, sur l'appui politique des pays membres, tant dans les forums sous-régionaux que de la part des éventuels pays donateurs étrangers à notre région.

En outre, nous recueillons les commentaires faits par quelques délégations sur la nécessité de parvenir à une plus grande coordination inter-institutionnelle qui permettrait à chaque organisme régional ou internatio-

nal de concentrer ses activités dans les domaines de coopération dans lesquels ils sont le mieux préparés pour exceller.

La question des rajustements au Plan à moyen terme 1987-1991, maintenant prolongé jusqu'en 1993, est intimement liée au PLANALC. Des changements absolument indispensables y ont été incorporés pour faire face aux nouvelles priorités institutionnelles et aux changements survenus dans le contexte régional et international. Cet assouplissement du Plan à moyen terme, qui avait été approuvé par les Ministres à Mexico en 1986, était une étape nécessaire que nous réalisons aujourd'hui.

Un autre pas que nous avons fait lors de cette réunion est lié à l'adoption du thème général de la dixième Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture, qui doit se tenir en Espagne en septembre 1991. Nous entamons donc un processus de réflexion intense, qui devra culminer dans un an, lorsque nous présenterons devant le forum suprême du secteur au sein du Système interaméricain, une série de documents thématiques qui devront enrichir et justifier le thème de cette réunion. Ces documents que nous devons préparer en matière d'agro-alimentaire, de développement rural, de conservation des ressources naturelles, et qui devront aussi prendre en compte l'évolution constatée du contexte international, nous espérons qu'ils nous feront faire un pas vers notre but qui est de développer ces thèmes et de les amalgamer dans la vision stratégique énoncée pour la première fois dans la Déclaration d'Ottawa, à partir de laquelle ces thèmes ont déjà été développés pour l'élaboration du PLANALC.

En ce qui concerne les programmes, les commentaires de soutien faits relativement aux deux programmes présentés, soit celui de la Santé en agriculture et celui de l'Analyse de la politique

agricole, ont été spécialement réconfortants. En ce qui concerne le premier, espérons qu'avec l'adoption de la réorganisation ce sera un programme toujours plus utile et plus efficace qui permettra d'aider les pays pour tous les problèmes qui impliquent le commerce intra-régional et interrégional.

Après cette période de consolidation institutionnelle, je crois que durant les prochaines années l'Institut a la possibilité de croître et de s'affirmer en tant que grand organisme de coopération technique. Les prochaines années seront difficiles pour les pays de la région, mais riches de possibilités et de défis. L'IICA espère pouvoir contribuer, avec les pays, à définir et à mettre à profit ces possibilités.

Enfin, j'aimerais souligner l'atmosphère de camaraderie et de soutien à l'Institut qui a régné tout au long de ces séances plénières et j'aimerais vous en remercier. Cette atmosphère nous a permis, avant les délais impartis, d'aborder suffisamment à fond toutes les questions prévues à l'ordre du jour. Les délégués ne savent peut-être pas tous que ce comité vient de battre un record : en effet, la présente réunion du Comité exécutif a été la plus courte dans l'histoire de l'Institut.

Pour terminer, j'aimerais remercier tout le personnel de l'IICA qui a participé directement à la préparation de la réunion, les traducteurs, les personnes qui ont aidé au fonctionnement de la réunion, et tout spécialement tous les fonctionnaires qui ont eu des responsabilités directes dans la présentation des questions abordées, dans l'introduction des questions à l'ordre du jour et, bien sûr, tout le personnel. Je remercie tout spécialement le Secrétaire technique dont dépend dans une grande mesure, comme vous le savez tous, le succès d'une réunion de ce genre.

J'aimerais aussi remercier tout spécialement le représentant de la Dominique pour ses paroles aimables et je me permets de lui dire que nous accueillerons, cela va sans dire, sa demande et ses recommandations.

Enfin, je tiens à remercier tout spécialement le représentant et ministre du Développement agricole du

Panamá, pour avoir assumé la présidence de façon extraordinairement efficace, ce qui nous a permis de faire progresser l'étude des questions abordées, et le délégué du Pérou, premier vice-président de la réunion, qui a assumé la présidence pendant un certain temps. Je tiens aussi à me conformer à un rite des comités exécutifs de l'IICA, qui consiste, premièrement, à lui exprimer notre reconnaissance pour une prestation impeccable et, deuxièmement, à lui donner en souvenir l'instrument du pouvoir concret, soit le marteau avec lequel il a exercé la présidence.

Pour terminer, je désire remercier tous les délégués de leur présence, de leur participation et de l'appui qu'ils ont donné à l'Institut, leur souhaiter un bon voyage de retour dans leur pays et les convoquer pour qu'ils reviennent à la prochaine réunion du Comité exécutif qui se tiendra la dernière semaine de juin 1991. Un grand merci à tous, un grand merci à vous, Monsieur le Président.

**DISCOURS DE M. EZEQUIEL RODRÍGUEZ, MINISTRE DU
DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DU PANAMA,
PRONONCÉ À LA SÉANCE DE CLÔTURE**

Un grand merci, M. Martín Piñeiro, pour vos paroles. Monsieur le Ministre de l'Agriculture de la Dominique, Messieurs les Secrétaires généraux, les représentants des États membres, les représentants des organismes internationaux, les délégués, Mesdames et Messieurs,

Après avoir reçu, en mon nom propre et en votre nom à tous, l'instrument de commandement avec lequel nous avons dû, à ce fauteuil, conduire les séances de cette très intéressante dixième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'IICA, je tiens à vous exprimer ma profonde reconnaissance pour le travail que tous et chacun ont réalisé pendant ces séances qui, si elles ont été parmi les plus courtes, s'inscriront, nous l'espérons, parmi les plus fécondes.

Je désire vous remercier de m'avoir conféré l'insigne honneur de présider cette réunion, honneur qui signifie, pour mon pays, la reconnaissance d'une ouverture à la démocratie, après tant d'années de frustrations dans les domaines politique, social et économique. Nous savons que nous devons relever le grand défi d'améliorer les conditions de notre pays et de nos institutions qui, sous une forme ou une autre, devront participer au retour de temps meilleurs.

Merci au Costa Rica d'avoir accepté, une fois de plus, de nous accueillir ; nous avons tous apprécié son esprit d'amitié et de camaraderie, et sa disposition traditionnelle à nous recevoir avec les meilleurs égards. Nous avons pu nous désaltérer de sa légendaire démocratie ; sentir le parfum de ses orchidées violettes et nous souvenir avec beaucoup

d'affection des hommes illustres qui ont forgé cette énorme et noble démocratie.

Après nous être affairés pendant cette réunion à renforcer le Plan d'action commune pour la revitalisation de l'agriculture en Amérique latine et aux Antilles, il convient de réfléchir à ce que le secteur agricole attend de ces réunions. Réunions auxquelles nous devons nous donner à fond, car il faut que tout ce qui se dit, se discute et se décide ici atteigne sans délai la base de notre clientèle, les paysans qui attendent impatiemment des jours meilleurs pour l'agriculture américaine.

Aussi devons-nous diriger tous nos efforts vers l'agriculteur et sa famille. C'est pour cette raison que nous avons été profondément touchés par le courage, la fermeté et la cohérence avec laquelle la représentante de la Commission interaméricaine des femmes a insisté pour que la femme paysanne soit considérée comme un acteur important du développement de l'agriculture dans nos pays, car c'est elle qui est le pivot moral de notre foyer paysan, qui assure un juste équilibre entre le travail et l'effort de la famille rurale de nos pays, qui se sacrifie le plus et qui établit, avec générosité, de magnifiques relations dans les secteurs où elle déploie son activité.

Nous devons travailler intensément au renforcement de l'entreprise privée pour que, avec sa créativité et sa capacité de travail, elle puisse participer au développement de nos pays. Car nous savons que nous devons sortir l'exploitant agricole des conditions économiques et sociales dans lesquelles il se trouve, car nous ne pouvons pas permettre qu'au seuil du XXI^e siècle l'agriculteur soit encore considéré comme un citoyen de seconde classe. Il est de notre responsabilité de lui donner le statut qui lui revient, celui de citoyen de toute première classe dans le monde.

Dans notre pays, nous avons établi, avec l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, une véritable coopération qui nous a permis de travailler à la mise en oeuvre de la politique agricole. C'est ainsi que nous avons établi le Fonds spécial pour la revitalisation du secteur agricole, pour lequel l'IICA et le ministère du Développement agricole ont signé un accord aux termes duquel c'est l'IICA qui joue le rôle de fiduciaire pour l'administration du Fonds.

Nos efforts portent également sur la structure institutionnelle ; nous avons travaillé dans le domaine de la lutte contre les maladies qui affectent nos cultures, comme le balai de sorcière, et contre la liriomysa, ou mineuse, qui a causé de graves problèmes au Costa Rica et au Panamá. Nous avons organisé des séminaires intensifs dans le but de déterminer les tendances des prix et des marchés ; nous avons, enfin, travaillé ensemble avec cohésion, avec passion, pour nous convertir en les premiers conseillers agricoles du Panamá, et avons, à ce titre, permis aux exploitants agricoles de s'organiser au sein de la Chambre d'agriculture et d'élevage du Panamá.

Nos agriculteurs attendent beaucoup de nous. Ils ne nous voient pas lorsque nous nous réunissons, mais il est certain qu'ils nous jugent lorsque nous n'agissons pas. Je crois que le moment est arrivé, pour tous les pays américains, bien que nous ayons réduit la durée de ces réunions, de faire l'effort maximum pour atteindre cette clientèle qui compte tant sur nous.

Je veux conclure en vous adressant mes remerciements les plus sincères pour la patience dont vous avez fait preuve à notre égard et en vous demandant de bien vouloir nous pardonner les quelques erreurs que nous avons pu faire au cours de notre présidence. Ces erreurs sont humaines et naturelles. Je désire remercier plus particulièrement le Directeur général de

l'IICA, M. Martín Piñeiro ; le Sous-directeur, mon cher ami Harlan Davis ; celui qui est le moteur de cette organisation, notre Secrétaire technique, André Ouellette ; le rapporteur, notre très chère Evangelina Beltrán, pour son efficacité et son ardeur au travail ; le représentant du Pérou, M. Larrosa, sans le concours duquel nous n'aurions pu réaliser les progrès que nous avons réalisés pendant ces réunions - sa jeunesse et son dynamisme leur ont donné une tenue magistrale ; les directeurs de programmes ; les traducteurs et traductrices, les secrétaires et le personnel de soutien. Aux représentants dans les pays membres, aux organisations internationales, aux délégués et à vous tous, bonne chance, un grand merci et à bientôt.

**VOLUMES DISPONIBLES DANS LA SERIE DE
DOCUMENTS OFFICIELS**

**Doc.
No.**

1. Plan General del IICA
(1970 – español e inglés)
- 2* Comisión Asesora
(1970 – español e inglés)
- 3 Resoluciones del CIES sobre Desarrollo Rural
(1971 – español)
- 4 Undécima Reunión Anual de la Junta Directiva – San Salvador, El Salvador,
5 a 9 de mayo de 1972
(español e inglés)
- 5 Sexta Conferencia Interamericana de Agricultura – Lima, Perú, 27 de mayo
a 2 de junio de 1971
(español)
- 6* Duodécima Reunión Anual de la Junta Directiva – Santiago, Chile, 10 a 13
de mayo de 1973
(español e inglés)
- 7 Principales Resoluciones de la Junta Directiva – Washington, D.C. Período:
1962–1972
(español e inglés)
- 8 Décimotercera Reunión Anual de la Junta Directiva – Caracas, Venezuela,
16 a 18 de mayo de 1974
(español e inglés)
- 9* Décimocuarta Reunión Anual de la Junta Directiva -- Ottawa, Canadá, 6 a 9
de mayo de 1975
(español e inglés)
- 10* Implementación del Plan General del IICA. Elementos para su Análisis
(1976 – español e inglés)
- 11 Décimoquinta Reunión Anual de la Junta Directiva -- Washington, D.C., 6 a
12 de mayo de 1976
(español e inglés)

* Epuisé

- 12* Reglamento y Normas del Fondo Simón Bolívar
(1977 – español e inglés)
- 13* Décimosexta Reunión Anual de la Junta Directiva – Santo Domingo, República Dominicana, 11 a 19 de mayo de 1977
(español e inglés)
- 14* Séptima Conferencia Interamericana de Agricultura – Tegucigalpa, Honduras, 5 a 10 de setiembre de 1977
(español e inglés)
- 15* Plan Indicativo de Mediano Plazo. El IICA en los próximos Cinco Años
(1977 – español e inglés)
- 16 Decimoséptima Reunión Anual de la Junta Directiva – Asunción, Paraguay, 22 a 24 de mayo de 1978
(español e inglés)
- 17* Décimooctava Reunión Anual de la Junta Directiva – La Paz, Bolivia, 14 a 16 de mayo de 1979
(español e inglés)
- 18 Décimonovena Reunión Anual de la Junta Directiva – México, D.F., 22 a 26 de setiembre de 1980
(español e inglés)
- 19 Principales Resoluciones de la Junta Directiva – Washington, D.C. Período: 1973–1980
(español e inglés)
- 20 Primera Reunión Extraordinaria de la Junta Interamericana de Agricultura – San José, Costa Rica, 17 a 19 de febrero de 1981
(español e inglés)
- 21 Octava Conferencia Interamericana de Agricultura – Santiago, Chile, 6 a 11 de abril de 1981
(español e inglés)
- 22 Documents de Base: Convention sur l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture: Règlements de procédure du Conseil interaméricain de l'agriculture, du Comité exécutif et de la Direction générale
(Troisième édition, 1990 – français, espagnol, anglais et portugais)
- 23 Résolutions de l'Institut interaméricain des sciences agricoles pertinentes à l'IICA
(1984 – français, espagnol, anglais et portugais)

* Epuisé

- 24 Primera Reunión Ordinaria del Comité Ejecutivo y de la Junta Interamericana de Agricultura – San José, Costa Rica, 9 a 12 de junio de 1981, y Buenos Aires, Argentina, 7 a 13 de agosto de 1981, respectivamente (español e inglés)
- 25 Deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif – San José, Costa Rica, 12-17 septembre, et 25-26 octobre, 1982 (français, espagnol, anglais et portugais)
- 26 Deuxième réunion extraordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture – San José, Costa Rica, 27-29 octobre, 1982 (français, espagnol, anglais et portugais)
- 27 Politiques générales de l'IICA (1982 – français, espagnol, anglais et portugais)
- 28 Plan à moyen terme 1983-1987 (1982 – français, espagnol, anglais et portugais)
- 29 Deuxième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture – Kingston, Jamaïque, 24-28 octobre, 1983 (français, espagnol, anglais et portugais)
- 30 Quatrième réunion ordinaire du Comité exécutif – San José, Costa Rica, 2-7 décembre, 1984 (français, espagnol, anglais et portugais)
- 31 Cinquième réunion ordinaire du Comité exécutif – San José, Costa Rica, 29 juillet – 2 août 1985
- 32 Troisième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture – Montevideo, Uruguay, 21-25 octobre, 1985
- 33 Sixième réunion ordinaire du Comité exécutif – San José, Costa Rica, 13-17 juillet, 1986 (français, espagnol, anglais et portugais)
- 34 Rapport de la Troisième réunion extraordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture – Mexico, D.F., Mexico, 27-30 octobre, 1986 (français, espagnol, anglais et portugais)
- 35 Plan à moyen terme 1987-1991 (français, espagnol, anglais et portugais)
- 36 Septième réunion ordinaire du Comité exécutif – San José, Costa Rica, 15-17 juin, 1987 (français, espagnol, anglais et portugais)

- 37 Programme II: Mise au Point et Transfert de Technologies. Lignes d'action pour la coopération, juin 1987
(français, espagnol, anglais et portugais)
- 38 Programme I: Analyse et Planification de la Politique Agricole. Lignes d'action pour la coopération, juin 1987
(français, espagnol, anglais et portugais)
- 39 Programme III: Organisation et Administration du Développement Rural. Lignes d'action pour la coopération, novembre 1987
(français, espagnol, anglais et portugais)
- 40 Programme IV: Commercialisation et Industrie Agricole. Lignes d'action pour la coopération, septembre 1987
(français, espagnol, anglais et portugais)
- 41 Programme V: Santé Animale et Santé Végétale. Lignes d'action pour la coopération, novembre 1987
(français, espagnol, anglais et portugais)
- 42 Compte rendu de la IX^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture – Ottawa, Canada, 29 août – 2 septembre 1987
(français, espagnol, anglais et portugais)
- 43 Compte rendu de la Quatrième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture – Ottawa, Canada, 31 août – 4 septembre 1987
(français, espagnol, anglais et portugais)
- 44 Orientations pour le programme de travail du Centre de projets d'investissement (CEPI) dans le cadre du Plan à moyen terme, janvier 1988
(français, espagnol, anglais et portugais)
- 45 Compte rendu de la Huitième réunion ordinaire du Comité exécutif – San José, Costa Rica, 1-4 août 1988
(français, espagnol, anglais et portugais)
- 46 Compte rendu de la Neuvième Réunion Ordinaire du Comité Exécutif – San José, Costa Rica, 12-16 juin 1989.
(français, espagnol, anglais et portugais)
- 47 Compte rendu de la Cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture – San José, Costa Rica, 8-12 octobre 1989
(français, espagnol, anglais et portugais)

- 48 **Rapport de la Dixième réunion ordinaire du Comité exécutif – San José, Costa Rica, 27-29 août 1990**
(français, espagnol, anglais et portugais)

N.B.: On peut se procurer un exemplaire de cette série en écrivant à:
Dirección para la Coordinación de
Asuntos Institucionales
Sede Central del IICA
Apartado 55 – 2200 Coronado
Costa Rica

Ce document a été édité et publié par la Direction pour la coordination des affaires institutionnelles de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture.

Cet ouvrage a été achevé d'imprimer à l'Imprimerie de l'IICA en janvier 1991 et tiré à 150 exemplaires.



INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPERATION POUR L'AGRICULTURE
Apdo. 55-2200 Coronado, Costa Rica / Tel: 29-02-22 / Cable: IICASANJOSE / Telex: 2144 IICA CR
Courrier Électronique EIES: 1332 IICA SC / FACSIMIL (506) 29-47-41, 29-26-59 IICA COSTA RICA